







Économie circulaire et sport :


S'entraîner à de nouvelles pratiques



- 
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité


ADEME
AGENCE NATIONALE
DE L'ÉCOLOGIE
DEVELOPPEMENT
DURABLE
- 
**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**


DRIEAT Île-de-France
Direction régionale et interdépartementaire
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports
- 
**Métropole
Grand Paris**


**Région
Île-de-France**

Le Comité francilien
de l'économie circulaire

présente

Économie circulaire et sport :

S'entraîner à de nouvelles
pratiques

Comité francilien de l'économie circulaire

Novembre 2022

Contact ORÉE

42, rue du Faubourg Poissonnière

75010 Paris

Tél. : (+33) 01 48 24 04 00

E-mail : oree@oree.org

Site Internet : www.oree.org

LinkedIn : @ORÉE

Twitter : @assoOREE

Crédits photos

Couverture (de haut en bas) : Natural Grass, Stade de l'Aube ; Sebastien Borda, Sport Zéro Plastique, Agence Parisienne du Climat ; Recycling Rugby

Intérieur : CAO Saint-Denis, Venhoeven, Ateliers234, Aerial view from Stade de France ; CAO Saint-Denis, Venhoeven, Ateliers234, Aquatic arena ; Fédération française de Tennis, Opération Balle Jaune ; Natural Grass ; Steven Lelham-Unsplash ; ©Agence Parisienne du Climat_Sebastien Borda ; Barooders ; Recycling Rugby ; Triathlon de la Mode Ethique ; Ville de Paris, Enceinte éphémère du Trocadéro ; Ecotrail de Paris ; Ville de Paris, Enceinte éphémère du Trocadéro ; Rolex Paris Masters, ©Fédération Française de Tennis_Cédric Lecocq

Imprimé sur du papier recyclé FSC.

Imprimerie AZ-PRINT s.a. Rue de l'informatique 6 – 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)

Le Comité francilien

13 partenaires pour impulser l'économie circulaire en Île-de-France

Initié depuis 2013 et animé par ORÉE, le Comité francilien de l'économie circulaire est un **groupe de réflexion, de collaboration et d'action pour promouvoir l'économie circulaire en Île-de-France**. Il réunit des responsables de l'ADEME Île-de-France, les Canaux, la CCI Paris Île-de-France, le CEREMA, la CRESS, le Conseil Régional d'Île-de-France, la DRIEETS Île-de-France, la DRIEAT Île-de-France, l'Institut Paris Region, la Métropole du Grand Paris, ORÉE, le TEDDIF et la Ville de Paris. Sont au cœur du projet du Comité francilien de l'économie circulaire :

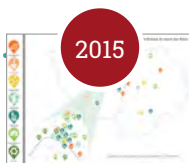
- **La mutualisation des compétences et des ressources** pour consolider une vision globale sur la transition de l'Île-de-France vers une économie circulaire ;
- **Le développement d'outils transversaux et d'actions multipartites** pour dynamiser les politiques des territoires franciliens en faveur d'une économie circulaire ;
- **La valorisation des actions des entreprises, des associations et des collectivités d'Île-de-France** engagées dans des modèles d'économie circulaire.

Les travaux du Comité francilien de l'économie circulaire



Les travaux du Comité francilien de l'économie circulaire ont permis l'élaboration de fiches « Renforcer la compétitivité et l'attractivité de votre territoire grâce à une démarche d'écologie industrielle et territoriale ».

À télécharger ici : http://bit.ly/F_EIT_1 et http://bit.ly/F_EIT_2



Le Comité francilien a présenté le « Recueil cartographique des initiatives franciliennes d'économie circulaire » qui distingue 87 initiatives – actions ou modèles d'affaires incarnant dans les territoires franciliens les 7 piliers définissant l'économie circulaire.

À télécharger ici : <http://bit.ly/CARTO1>



Le Comité francilien de l'économie circulaire a réalisé le guide « Sur la route de l'économie circulaire : 20 découvertes insolites en Île-de-France », qui présente 20 initiatives – actions ou modèles d'affaires – en économie circulaire, pour donner envie à d'autres de se lancer.

À télécharger ici : http://bit.ly/SLR_1



Le recueil des initiatives franciliennes est publié pour la seconde fois. Actualisé, il recense 112 initiatives. Il offre une vision des initiatives les plus représentatives de la région en économie circulaire.

À télécharger ici : <http://bit.ly/CARTO2>



Le Comité francilien a édité « Économie circulaire : Qui fait Quoi ? » présentant les dispositifs d'accompagnement des projets d'économie circulaire proposés par les membres du Comité sur le territoire francilien.

À télécharger ici : http://bit.ly/QFQ_2018

Le Comité francilien a enrichi annuellement la collection des « Sur la route » avec des publications thématiques :

- « Économie circulaire et économie sociale et solidaire : des valeurs croisées pour entreprendre en Île-de-France » (2018)

À télécharger ici : http://bit.ly/ESS_EC

- « Économie circulaire et alimentation : des initiatives franciliennes pour tous les goûts » (2019)

À télécharger ici : http://bit.ly/EC_Alim

- « Économie circulaire et nouveaux modèles économiques : innover pour réinventer l'économie francilienne » (2020)

À télécharger ici : https://bit.ly/NME_EC_20

- « Économie circulaire et culture : concilier création artistique et préservation des ressources » (2021)

À télécharger ici : https://bit.ly/EC_et_Culture



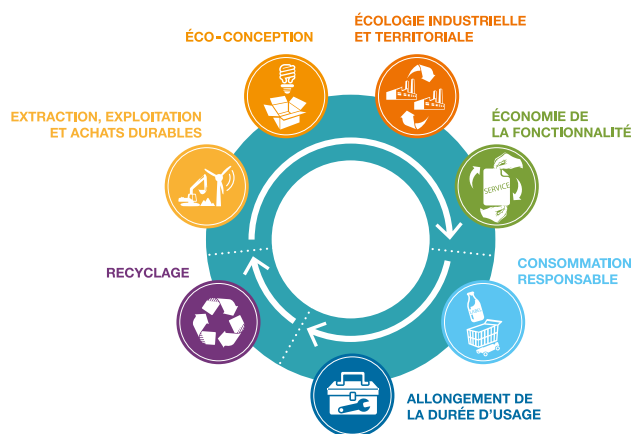
Économie circulaire et sport Rappels !

L'économie circulaire (EC)

Bien que les définitions de l'économie circulaire varient, son essence est de passer de modèles économiques linéaires « fabriquer et jeter », à un « système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits, vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en permettant le bien-être des individus »¹.

Dans un contexte de raréfaction des ressources et d'accroissement de la production de déchets, l'économie circulaire a pour but de mettre en œuvre des modèles qui prennent en compte la nécessité d'une gestion sobre des ressources, la durabilité dans la fabrication des produits (éco-conception), la longévité, la réutilisation, la remise à neuf, le recyclage, afin de réduire la consommation et l'usage de matériaux, d'énergies et la production de déchets et d'émissions. Pour ce faire, elle s'appuie sur de nouveaux modèles économiques spécifiques, notamment l'économie de la fonctionnalité et l'écologie industrielle et territoriale.

Les 7 piliers de l'économie circulaire



1. ADEME (2014), « Économie circulaire : notions ».

Son principe de fonctionnement en boucles fermées permet de développer des écosystèmes territoriaux sobres, efficaces et durables. Les 7 piliers définis par l'ADEME (voir schéma ci-contre) sont autant d'outils pour atteindre ce résultat.

L'économie circulaire est dorénavant une thématique incontournable dans l'élaboration des politiques globales de lutte contre le changement climatique et de préservation des ressources. Afin d'atteindre ses objectifs, la France a renforcé son cadre législatif, notamment par la Feuille de route nationale sur l'économie circulaire en 2018, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) en 2020 dont de nombreux décrets ont été publiés en 2021 et 2022, et la loi Climat et Résilience de 2021 (plusieurs de ses articles viennent compléter la loi AGEC). Enfin, le 30 mars 2022, l'Union européenne a proposé un paquet de mesures en faveur de l'économie circulaire, afin de « faire des produits durables la norme »².

Le sport

Le sport est défini comme « toutes formes d'activités physiques visant à améliorer sa condition physique »³ ou qui, « à travers une participation organisée ou non, ont pour objectif l'expression ou l'amélioration de la condition physique et psychique, le développement des relations sociales ou l'obtention de résultats en compétition de tous niveaux »⁴.

L'activité sportive peut prendre différentes formes et degrés d'institutionnalisation selon l'objectif du pratiquant : compétitive, de loisir, de santé, etc. Elle répond dans tous les cas à des normes encadrant des pratiques, la différenciant ainsi de l'activité physique en général.

Au sein de la société, le sport est reconnu pour cinq fonctions essentielles :

- Une fonction éducative : le sport forme et contribue au développement humain ;
- Une fonction de santé publique : l'activité physique améliore la santé ;
- Une fonction sociale : le sport est créateur de lien social, de cohésion et de bien-être ;
- Une fonction culturelle : la pratique sportive permet au citoyen de mieux s'enraciner dans un territoire, de mieux le connaître et de mieux s'intégrer ;
- Une fonction ludique : le sport est un moyen de divertissement individuel et collectif.

À toute échelle, la pratique sportive contribue à la création de valeurs, d'émotions et de mobilisations pour l'ensemble des parties prenantes d'un territoire. L'universalité de la pratique (44 millions de pratiquants en France en 2020⁵) est un facteur essentiel de santé et de lien social en France.

2. Commission européenne (2022), « De nouvelles propositions pour faire des produits durables la norme ».

3. Larousse (2021), « Sport ».

4. Conseil de l'Europe (2001), « Charte européenne du sport ».

5. INJEP (2021), [Baromètre national des pratiques sportives 2020](#).

Les grands événements sportifs internationaux (GESI) ont un devoir d'exemplarité. Ils peuvent façonner durablement les comportements et les habitudes des spectateurs, sportifs et partenaires, contribuant ainsi à faire évoluer les normes sociales et à diminuer l'empreinte environnementale des Français⁶. Au travers de figures d'influence hors-norme, que sont les sportifs de haut niveau, le sport dispose d'un important potentiel de changement des comportements.

La région Île-de-France, sur laquelle porte ce recueil, est l'un des territoires les plus dynamiques du sport en France. En effet, 60 % des Franciliens âgés de 18-75 ans pratiquent du sport au moins une heure par semaine : 26 % de manière encadrée en club, 12 % encadrée hors club et 41 % non encadrée. Le fitness et la course à pied sont en tête des disciplines les plus pratiquées par les adultes. La région compte 19 800 clubs de sport et 2,4 millions de licenciés (dont 38 % de femmes)⁷.

Le sport et l'économie circulaire

Si les bienfaits du sport (santé, lien social, transmission de valeur) sont prouvés, sa pratique n'est pas neutre pour l'environnement.

La construction des infrastructures sportives consomme des ressources, émet des gaz à effet de serre et impacte la diversité biologique. Leur exploitation n'est pas sans conséquence, notamment en raison de leur consommation d'énergie importante due à leur ancienneté, voire vétusté⁸.

L'inflation de la production et de la consommation d'articles de sport⁹ (textile, chaussures, accessoires, équipements électriques et électroniques, etc.) vient renforcer les impacts environnementaux du secteur. L'extraction des ressources, la fabrication des produits et la fin de vie des articles sont autant d'enjeux à intégrer dans une démarche d'économie circulaire. La pratique sportive par les amateurs et les professionnels produit environ 100 000 tonnes de déchets chaque année¹⁰, principalement des déchets de type : plastique (36 %), métal (30 %), textile (12 %)¹¹. La compétition et la recherche de la performance (« plus vite, plus haut, plus fort »)¹² peuvent entraîner une surconsommation de matériel, davantage de déplacements longue distance, etc.

Avec 2,5 millions de manifestations sportives se déroulant chaque année en France¹³, les organisateurs d'événements sportifs ont de plus en plus conscience que leurs modèles sont voués à évoluer, au risque de disparaître. De récentes études¹⁴ sou-

ignent la nécessité de modifier les pratiques à l'aune des changements environnementaux (notamment avec un réchauffement climatique à +2°C ou +4°C). Un événement sportif de 5 000 personnes générerait à lui seul jusqu'à 2,5 tonnes de déchets¹⁵. Les usages du sport sont donc questionnés, ainsi que le développement d'infrastructures, afin d'inventer de nouveaux modèles plus sobres.

Des démarches structurantes sont en cours pour les grands événements sportifs, et aboutiront à de nouveaux standards environnementaux. En parallèle, l'État encadre et façonne l'évolution des pratiques, notamment par la mise en place de la responsabilité élargie du producteur (REP) des articles de sport et de loisirs (ASL)¹⁶ et de la loi AGECE.

L'économie circulaire se déploie dans le sport autour de l'ensemble de ses 7 piliers : l'approvisionnement en matériaux durables, l'éco-conception du matériel sportif, la mutualisation de la scénographie et de la signalétique lors des événements, la sensibilisation à la consommation responsable, l'allongement de la durée d'usage des équipements (réemploi en ressourcerie par exemple) et la gestion de leur fin de vie. Le sport, au regard de ses fonctions éducatives et sociales et de la transmission des valeurs qui y sont associées, a tout pour être un vecteur puissant de l'économie circulaire.

Les initiatives se multiplient au sein des établissements sportifs et le secteur se structure autour de ces nouveaux enjeux et solutions. Le présent livrable s'attache à présenter des illustrations concrètes d'application de l'économie circulaire dans des projets sportifs franciliens selon les catégories suivantes :

- **Bâtir et aménager ;**
- **S'équiper et pratiquer ;**
- **Accueillir et célébrer.**

Le schéma ci-après synthétise les différents leviers recommandés par les experts interrogés et les diverses actions mises en place par les initiatives présentées dans ce livrable. Répartis selon les trois sections mentionnées, les termes seront explicités au fur et à mesure de la lecture.

6. Ministère chargé des sports, WWF (2021), [La charte des 15 engagements éco-responsables des organisateurs d'événements à l'horizon 2024](#).

7. Préfet de la région d'Île-de-France, IRDS, Conseil Régional d'Île-de-France, Comité régional olympique et sportif d'Île-de-France (2017), [Vers un schéma régional de développement des activités physiques et sportives en Île-de-France](#).

8. 42 % des infrastructures sportives françaises ont plus de 35 ans. Source : EDF (2022), « [La performance énergétique : un enjeu fort pour les infrastructures publiques](#) ».

9. La dépense sportive des ménages en valeur est en constante augmentation depuis 2009. Source : INJEP (2019), [Poids économique du sport – Édition 2019](#).

10. ADEME, TERRA, MORINGA, PHILGEEA, RESSOURSYS (2020), [Étude préalable à la mise en place de la filière de collecte et de traitement des articles de sport et de loisir sous la responsabilité élargie du producteur \(REP\)](#).

11. *Ibid.*

12. Devise de Jeux Olympiques, *Citius, Altius, Fortius – Commiter* (« plus vite, plus haut, plus fort – ensemble), attribué à Henri Didon, et reprise par Pierre de Coubertin.

13. Ministère en charge de la Jeunesse et des Sports (2015), [Événementiels sportifs agences de communication événementielle](#), Guide pratique Accompagner la création d'entreprise.

14. WWF (2021), [Dérèglement climatique : Le monde du sport à +2°C et +4°C](#).

15. ADEME (2014), [« Guide Poitou-Charentes des Éco-manifestations »](#).

16. [Arrêté du 27 octobre 2021](#) portant cahier des charges des éco-organismes et des systèmes individuels de la filière à responsabilité élargie du producteur des articles de sport et de loisirs.

Économie circulaire et sport

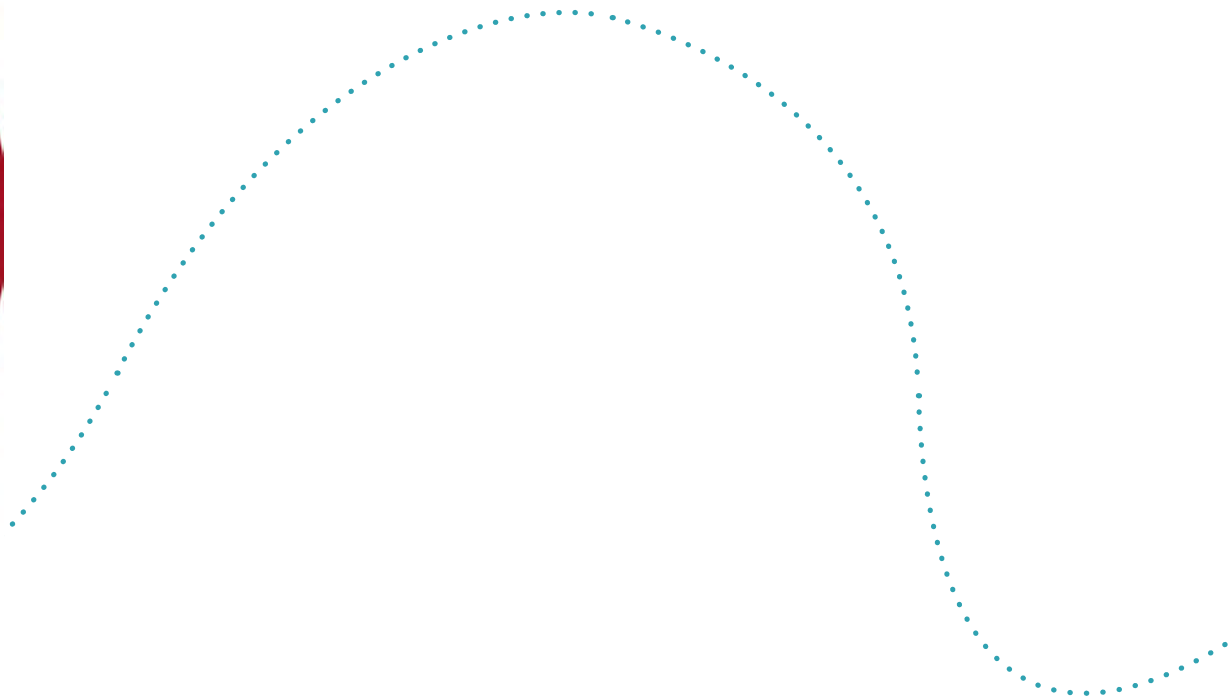
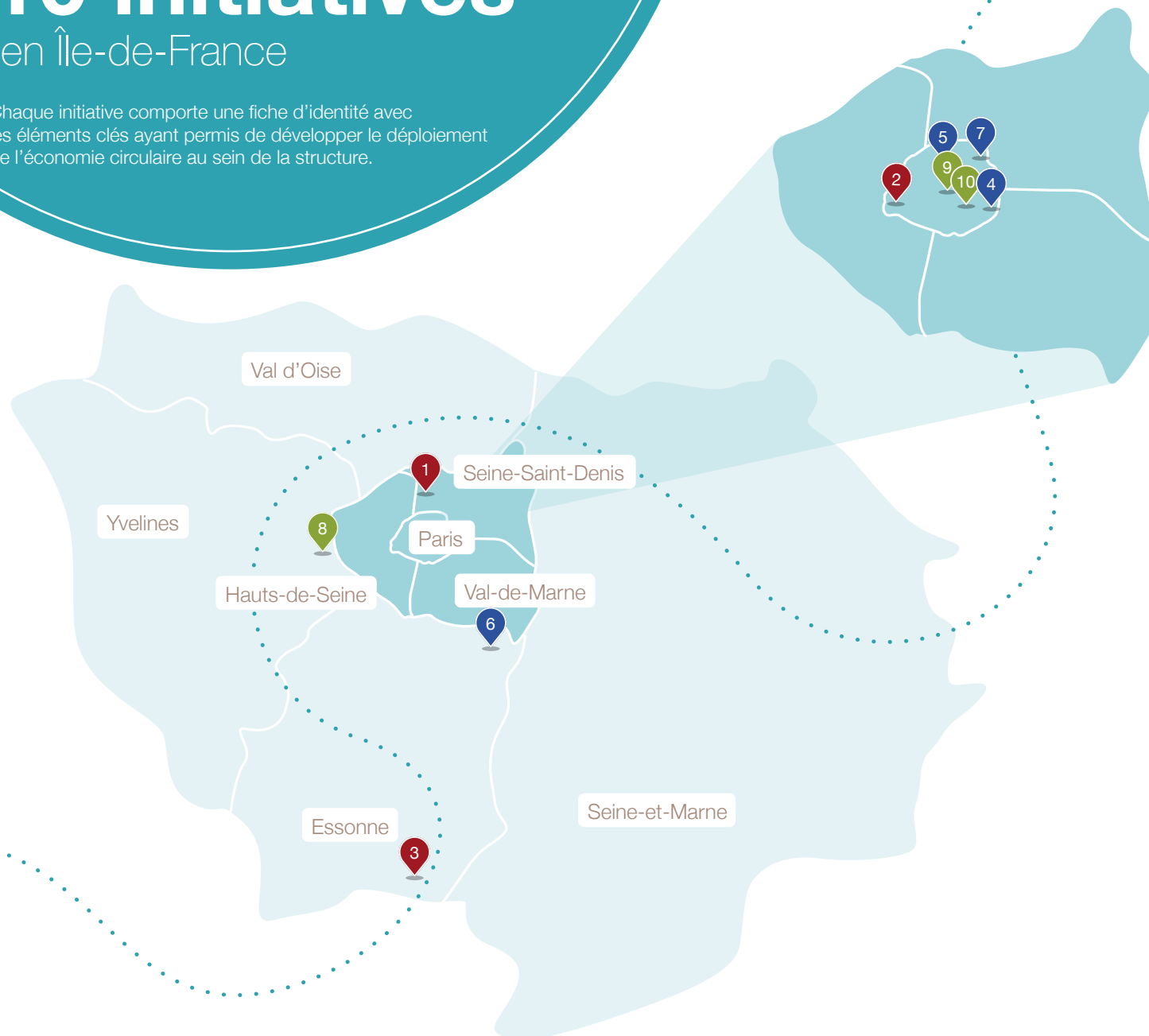


Schéma « Économie circulaire et sport : s'entraîner à de nouvelles pratiques »

10 initiatives

en Île-de-France

Chaque initiative comporte une fiche d'identité avec les éléments clés ayant permis de développer le déploiement de l'économie circulaire au sein de la structure.



BÂTIR ET AMÉNAGER

- 1 Le Centre Aquatique Olympique p 17
- 2 L'Opération Balle Jaune p 20
- 3 Natural Grass p 23

S'ÉQUIPER ET PRATIQUER

- 4 Sport Zéro Plastique p 29
- 5 Barooders p 32
- 6 Recycling Rugby p 35
- 7 Triathlon de la mode éthique p 38

ACCUEILLIR ET CÉLÉBRER

- 8 Ecotrail p 45
- 9 L'enceinte éphémère du Trocadéro p 48
- 10 Rolex Paris Masters p 51

Bâtir & Aménager

EXPERTS :

Caroline LOUIS – Paris 2024

Caroline LOUIS est Manager Économie circulaire chez Paris 2024 - Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Précédemment Responsable Économie circulaire à l'Association ORÉE, elle accompagne la transformation écologique des entreprises et des territoires depuis 15 ans.

Julie FOURNIER – SOLIDEO

Julie FOURNIER est Cheffe de projet Économie circulaire et Économie sociale et solidaire à la Société de Livraison des Ouvrages Olympiques (SOLIDEO). Ingénieure agronome de formation et ancienne ingénieure économie circulaire chez Eiffage, elle aide les secteurs de la construction et du sport à opérer leur transition circulaire.



Quels sont les principaux impacts des bâtiments et des aménagements sportifs ?

Au sens large, la construction et l'exploitation de bâtiments dans l'Union européenne représentent 50 % de l'extraction de tous les matériaux¹⁷ et produisent en France 240 millions de tonnes de déchets par an, dont 46 millions pour le bâtiment¹⁸. De plus, le secteur du bâtiment représente, en France, entre 19 % et 28 % des émissions de gaz à effet de serre¹⁹.

Avec 272 000 infrastructures sportives²⁰ en France, la gestion et la construction des bâtiments ont, à leur échelle, un impact sur l'environnement. Également, leur vétusté, et notamment leur mauvaise isolation, est une source d'émissions de gaz à effet de serre à ne pas négliger. Ainsi, sur les 9 032 salles de sport franciliennes, 3 702 ont été construites avant 1985 et plus de la moitié d'entre elles n'ont jamais été rénovées²¹. Cette absence de rénovation pose la

question de l'adaptation au changement climatique. Par exemple, un gymnase mal isolé est très consommateur de chauffage en hiver et potentiellement de climatisation en été.

Pour favoriser la pratique sportive, l'accès aux infrastructures sportives est un élément essentiel à prendre en compte. En effet, les déplacements ont un impact environnemental, d'où l'importance d'infrastructures proches des transports en commun et accessibles en mobilités douces.

Comment se déploie l'économie circulaire dans les bâtiments et les aménagements sportifs ?

Les acteurs sont de plus en plus sensibles à la question de la sobriété et s'efforcent d'améliorer l'efficacité (des ressources et énergétique) des bâtiments et des aménagements sportifs. D'une part, la question de la sobriété se pose par exemple dans le cadre de grandes manifestations sportives, notamment les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, en 2024, où il y a une réelle volonté de s'appuyer sur l'existant et d'éviter de construire de nouveaux bâtiments. Ainsi, 95 % de sites mobilisés pour les Jeux sont déjà existants ou seront mis en place de manière temporaire. 100 % des aménagements temporaires devront faire l'objet d'une seconde vie. En complément, 19 équipements sportifs seront rénovés pour les Jeux dont 6 gymnases et 3 piscines.

D'autre part, la question de l'efficacité énergétique et de disponibilité des ressources est une des priorités des porteurs de projet de bâtiments sportifs. Les infrastructures sont de plus en plus modulaires et adaptables, ce qui leur permet d'accueillir davantage de sports et de pratiquants. La démontabilité se développe dans le secteur de la construction et vient toucher les aménagements sportifs. Des efforts sont entrepris dans le choix de matériaux circulaires²², et sont amenés à s'accroître. Les acteurs de la construction d'installations sportives se saisissent de plus en plus du sujet de performance énergétique et de synergie dans la consommation de chaleur. Par exemple, une piscine peut transférer sa chaleur à une patinoire l'hiver et inversement pour la fraîcheur l'été.

Quelles tendances observez-vous ?

Au croisement de la sobriété et de l'efficacité, la chronotopie²³ est une pratique qui tend à se développer. Les besoins changent à mesure que l'heure tourne. Le sport peut partager des espaces dévolus à un usage spécifique, une partie de la journée. Le parking d'entreprise peut ainsi devenir un terrain de sport le week-end.

Le développement des parcs multisports témoigne d'un accroissement des usages. Les infrastructures sont de plus en plus multi-activités (terrains de foot, basket, hand et course) et réversibles.

Une ouverture du spectre de la pratique sportive est également en train de s'opérer et elle questionne les aménagements sportifs. D'abord, la naissance de pratiques urbaines (le skate par exemple) témoigne d'une approche frugale de l'activité physique, de moins en moins centrée sur les infrastructures, mais sur une réappropriation de structures existantes (escaliers, rampes, etc.). Ensuite, la pratique de sport-santé et sport de nature en France peut tendre à remettre en question les bâtiments sportifs ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs des villes. La nature (re)devient une infrastructure sportive en tant que telle. Les aménagements demeurant parfois indispensables, plusieurs démarches visent à réduire leurs impacts. En témoignent les exemples suivants.

17. Commission européenne (2020), « Un nouveau plan d'action pour une économie circulaire ».

18. ADEME (2020), « Déchets Chiffres-clés ».

19. Selon la Stratégie nationale bas-carbone, le bâtiment est le 2^{ème} ou 3^{ème} poste d'émission de GES, en 2015, il représentait 19 % des émissions ; et 28 % en ajoutant aux émissions directes, les émissions liées à la production d'énergie consommée dans les bâtiments.

20. INJEP (2020), « Les lieux de la pratique sportive en France ». Il existe 311 000 infrastructures sportives en France, dont 39 000 sites et espaces de sport de nature, qui ne sont pas comptés dans le calcul.

21. WWF (2021), « Dérèglement climatique : le monde du sport à +2°C et +4°C ».

22. Les matériaux circulaires désignent des matériaux qui s'ancrent dans un ou plusieurs des piliers de l'économie circulaire, par exemple matériaux éco-conçus, biosourcés, de proximité, réemployés, réutilisés, etc.

23. En aménagement, urbanisme ou construction, la chronotopie (du grec ancien khronós, temps, et topos, lieu) désigne l'approche selon laquelle un lieu a, en fonction du temps, différentes fonctions. Un espace chronotopique permet d'accueillir différents usages en fonction des temporalités.



Le Centre Aquatique Olympique

- **Porteur** : Métropole du Grand Paris
- **Structure juridique** : Établissement public de coopération intercommunale
- **Date de création** : 2016



Objectifs du projet

- **Accueillir les Jeux de Paris 2024 et construire un héritage olympique durable** à travers le Centre Aquatique Olympique et une programmation sportive diversifiée
- **Livrer une enceinte sportive emblématique** combinant innovation architecturale et fortes ambitions environnementales
- **Dynamiser le territoire et répondre au manque d'équipements aquatiques** de la Seine-Saint-Denis



Point de départ et actions mises en place

Le Centre Aquatique Olympique (CAO) est une enceinte sportive située à Saint-Denis qui accueillera pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024 les épreuves de plongeon, natation artistique et waterpolo. Cet équipement sera transformé après les JOP pour être ouvert au public en juin 2025.

La Métropole du Grand Paris (MGP), en tant que collectivité hôte des Jeux, est propriétaire du foncier, maître d'ouvrage de l'opération d'aménagement du Centre Aquatique Olympique. La société SIMBALA, regroupant les acteurs opérationnels du projet, est l'entité concessionnaire de la construction, de l'exploitation et de la maintenance du CAO.

Les JOP de Paris 2024 sont marqués par une forte ambition environnementale : réduire de moitié les émissions liées à l'organisation de l'événement par rapport aux Jeux de Londres en 2012. Pour ce faire, le Comité d'organisation s'appuie à 95 % sur des structures existantes, les 5 % à bâtir étant placés sous le signe de l'éco-conception.

Dans cette optique, le CAO intègre de nombreuses solutions d'économie circulaire. La modularité des bassins (par le biais d'un quai mobile) et des tribunes démontables, selon les besoins, permettra de diminuer considérablement la consommation énergétique dépensée pour le chauffage et de maîtriser la consommation d'eau.

L'approvisionnement durable est au cœur de la stratégie de conception du CAO : la charpente en bois, composant majeur du bâtiment, permet de limiter considérablement l'impact carbone de ce dernier. Du béton bas-carbone (n'ayant pas recours au ciment comme liant) est utilisé en complément.

L'aménagement intérieur intègre des logiques de réemploi des matériaux : les 3 000 sièges de gradins pérennes seront fabriqués avec du plastique recyclé, dont une partie est issue de la collecte de bouchons usagés. La forme concave de la toiture permettra de réduire la volumétrie du bâtiment, et donc sa consommation d'énergie. Également, sur les 4 800 m² de toiture, seront apposés des panneaux photovoltaïques, couvrant en moyenne 25 % des besoins en électricité du centre. Le choix a été fait d'installer un *data center* sur le site, pour réutiliser des chaleurs fatales produites par le fonctionnement des serveurs informatiques. Couplé à un raccordement au réseau de chauffage urbain du quartier, le CAO s'alimentera avec 90 % d'énergies renouvelables et de récupération. Lors de la phase de mise à disposition au grand public du centre après les Jeux, une partie des eaux grises (eaux issues des bassins notamment) sera filtrée sur place et récupérée pour arroser les espaces verts ou nettoyer les sols des plages et des vestiaires. Ceci afin de réduire significativement l'eau consommée par les baigneurs.



Dans une logique de modularité de l'équipement et de réutilisation de certains espaces, lors de l'ouverture au grand public en 2025, le centre effectuera une mutation pour devenir un espace multi-activités, qui accueillera notamment un local de la Recyclerie Sportive, acteur majeur du réemploi du matériel sportif en Île-de-France.



Étapes clés

- **2019** : Acquisition du site par la Métropole du Grand Paris
- **2020** : Lancement des travaux de déconstruction et dépollution du site
- **2021** : Lancement des travaux du Centre Aquatique Olympique
- **2022-2023** : Mise en place du franchissement au-dessus de l'A1
- **2024** : Mise à disposition du CAO à Paris 2024 pour la tenue des JOP 2024
- **2025** : Transition vers la configuration « héritage » du CAO, qui a pour but de permettre aux habitants de bénéficier des services du centre, après les JOP

Retour d'expérience

CLÉS DE SUCCÈS

La phase initiale de conception et de programmation, réalisée avec anticipation et avec d'importants moyens financiers, a été primordiale pour intégrer des démarches d'économie circulaire à l'ouvrage.

La volonté de réaliser un projet exemplaire et de tenir les délais impartis (aucun retard n'est permis pour un tel événement) est également un facteur de réussite, l'engagement étant total de la part des élus et des collaborateurs.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Une difficulté peut être d'anticiper la validation des innovations, par les autorités publiques compétentes, notamment pour la valorisation des eaux grises et la pose des panneaux solaires sur la toiture.

Le chiffre clé

90 %

Les besoins en énergie seront couverts à hauteur de 90 % par des énergies renouvelables et de récupération.

CONSEILS DE MISE EN ŒUVRE

- S'investir pleinement sur la phase de conception de l'ouvrage, car il s'agit des fondations de la durabilité du projet et en assurer un suivi rigoureux ;
- Associer le plus étroitement possible les élus à la décision pour garantir l'adhésion du plus grand nombre au projet.

IMPACTS POUR LA STRUCTURE

La Métropole du Grand Paris est une institution récente qui gagne à être reconnue comme un acteur engagé dans l'écologie et l'aménagement urbain par le biais de ce projet emblématique.



Accompagnement

FINANCIER

La Société de Livraison des Ouvrages Olympiques (SOLIDEO), le Conseil Régional d'Île-de-France, la Ville de Paris, le département de Seine-Saint-Denis et l'établissement public territorial Plaine Commune accompagnent la Métropole du Grand Paris dans le cadre de la construction du centre pour un financement total de 147M€. Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (Paris 2024) contribue à la part événementielle de l'investissement (4M€ supplémentaires).

OUTILS EMPLOYÉS

- La convention d'objectifs de la SOLIDEO vis-à-vis de l'ambition environnementale des ouvrages olympiques a servi de base à l'éco-conception du Centre Aquatique Olympique ;
- Le contrat de concession entre la Métropole du Grand Paris et la société SIMBALA (société dédiée à la construction, à l'exploitation et à la maintenance du CAO) ;
- L'outil BIM de maquettage 3D a été utilisé par les équipes de la Métropole pour concevoir l'ouvrage.



Perspectives de développement

Longtemps critiquées pour leurs empreintes environnementales et leur utilité a posteriori de l'événement olympique, les infrastructures sportives construites pour l'accueil d'un événement olympique ont dû se réinventer, pour penser à la phase dite « héritage » dès la conception du projet. Dans cette lignée, le centre aquatique répond à un enjeu fort de mutabilité en offrant un aménagement urbain et sportif qui bénéficiera, dès 2025 en phase héritage, aux habitants et usagers du territoire métropolitain. Le centre tend à devenir un lieu privilégié pour la pratique sportive des habitants de la Métropole, autour d'un quartier fortement végétalisé et repensé pour lutter contre les phénomènes d'îlots de chaleur urbains, le département de Seine-Saint-Denis étant jusque-là pauvre en espaces verts.

Le CAO sera transformé en un équipement d'activités multisports, ouvert à tous, comprenant notamment des espaces de fitness, d'escalade de type bloc, de padel ou encore des terrains de sport collectifs (football à cinq). Grâce à son bassin modulaire et son fond mobile, permettant de varier les dimensions et les profondeurs, le centre pourra multiplier les usages aquatiques (natation, water-polo, plongeon, aquagym), évitant ainsi la construction de plusieurs bassins différents.

CONTACT

Guillaume BENOIT

Chef de projet ZAC Saulnier -
Centre Aquatique Olympique

361 Av. du Président Wilson,
93200 Saint-Denis

guillaume.benoit@metropole-
grandparis.fr





L'Opération Balle Jaune

- **Porteur** : Fédération française de tennis
- **Structure juridique** : Association d'utilité publique
- **Date de création de l'initiative** : 2009



Objectifs du projet

- **Réduire l'impact environnemental du tennis**
- **Allonger la durée de vie de la balle**
- **Favoriser la pratique** pour des publics jusqu'ici éloignés du sport



Point de départ et actions mises en place

Créée en 2009, l'Opération Balle Jaune de la Fédération française de Tennis (FFT) consiste à collecter et recycler les balles de tennis usagées pour les transformer en sols sportifs.

Suite au constat que le tennis est un sport polluant en France, et particulièrement à cause de l'usage des balles²⁴, la FFT a pensé un système de valorisation pour trouver un exutoire aux 17 millions de balles utilisées chaque année en France²⁵.

Les balles sont annuellement collectées par les clubs de tennis en France métropolitaine et en Corse, puis centralisées par les ligues régionales. La collecte est ensuite assurée à l'échelle régionale, avec la récupération des balles stockées par les clubs et leur acheminement dans un centre de broyage, puis de séparation du caoutchouc et de la feutrine.

Les granulats de caoutchouc constituent alors un matériau idéal pour la réalisation de terrains multisports souples. À ce jour, 45 sols sportifs ont été coulés depuis le lancement, dont 10 en Île-de-France, haut lieu de pratique et collecte de balles de tennis.

Le projet intègre une dimension sociale en choisissant des lieux où la pratique du sport est plus rare, et où cette dernière aurait des effets bénéfiques sur la santé des individus (par exemple, dans des structures médico-sociales).

La FFT mène également des travaux de recherche pour valoriser la feutrine de la balle, non valorisée, et pour trouver des débouchés supplémentaires pour le caoutchouc.

Depuis sa création, les 13 millions de balles collectées ont permis de réaliser 45 sols sportifs. L'ambition est de passer à l'échelle en collectant davantage de balles et en coulant de plus en plus de sols.

224. Environnement Magazine (2007), « Ski, sports moteurs, tir, golf et tennis pas très « sports » pour l'environnement » ; Le facteur d'émissions d'une balle de tennis ainsi déterminé est donc de 30geqCO₂/pièce ; et sa durée de dégradation dans l'environnement est estimée à plusieurs siècles. Sources : Altern Consult (2008), [Facteurs d'émissions d'équipements de sport](#) ; Terra Eco (2009), « La balle de tennis ».

25. Résultat d'une estimation de la Fédération française des industries du sport et loisirs (FIFAS).



Étapes clés

- **2007** : Début des réflexions visant à mettre en place un système de valorisation des balles de tennis usagées
- **2009** : Lancement officiel de l'Opération Balle Jaune et inauguration du premier sol sportif à Voisenon (Île-de-France)
- **2020** : Inauguration du dixième terrain de l'opération en Île-de-France (Bailly, Yvelines), le 44^{ème} au total
- **2021** : La FFT est lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt « Innover pour réduire, réemployer, réparer et recycler nos déchets » de l'ADEME et du Conseil Régional d'Île-de-France, qui les accompagne dans la recherche de débouchés supplémentaires et la réalisation de nouveaux sols sportifs



Retour d'expérience

CLÉS DE SUCCÈS

Le fonctionnement du dispositif s'appuie sur la structure de la FFT, constituée de 13 ligues métropolitaines et de près de 7 500 clubs affiliés. La réussite de l'opération est indissociable de la très forte mobilisation des dirigeants et des bénévoles des ligues régionales, des Comités départementaux et des clubs. La mise en place précoce du projet, dès 2009, a permis au projet de gagner en maturité, d'évoluer sans brûler les étapes. L'articulation de la dimension environnementale et sociale est enfin apparue comme un facteur de succès important dans la réussite du projet.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Une des difficultés réside dans l'identification des structures prêtes à accepter ces types de terrains, par manque de moyens humains. Le stockage des balles qui attendent d'être recyclées pour être coulées en terrain est coûteux. Il est complexe de trouver un équilibre entre l'offre et la demande des acteurs de l'économie circulaire des équipements sportifs. Cela demande de travailler sur de nouvelles filières industrielles de réemploi et recyclage. Cette filière devrait se structurer, à terme, par la mise en place de la REP des articles de sport et de loisirs²⁶ créée par un arrêté du 31 janvier 2022 et visant à obliger les producteurs, importateurs et distributeurs de ces articles, de contribuer à la gestion de leur fin de vie.

26. Arrêté du 27 octobre 2021 portant cahier des charges des éco-organismes et des systèmes individuels de la filière à responsabilité élargie du producteur des articles de sport et de loisirs ; arrêté du 31 janvier 2022 portant agrément d'un éco-organisme de la filière à responsabilité élargie du producteur des articles de sport et de loisirs.

Le chiffre clé

-
13,1 millions
de balles
collectées

depuis le début de l'opération.

CONSEILS DE MISE EN ŒUVRE

- S'assurer des débouchés réalisables et anticiper leur mise en œuvre avant de mettre en place un tel projet de collecte et valorisation ;
- Être transparent sur les actions réalisées et les limites existantes, afin que les acteurs cherchant à s'en inspirer puissent se lancer en connaissance de cause.

IMPACTS POUR LA STRUCTURE

Action phare de la FFT, l'Opération Balle Jaune a été un précurseur de la démarche développement durable de la FFT.

Elle a permis de rassembler les équipes autour d'une dynamique vertueuse et de structurer la politique environnementale de la fédération. Cette démarche apparaît aujourd'hui comme l'une des plus ambitieuses du secteur.



Accompagnement

PARTENAIRES

- L'ADEME Île-de-France et le Conseil Régional d'Île-de-France soutiennent le projet ;
- L'équipementier Wilson soutient la fédération dans le déploiement du projet ;
- La FFT est aidée par Ecologic qui contribue à la collecte et accompagne la fédération dans la recherche de débouchés via la structuration de la filière REP des articles de sport et de loisirs.



Perspectives de développement

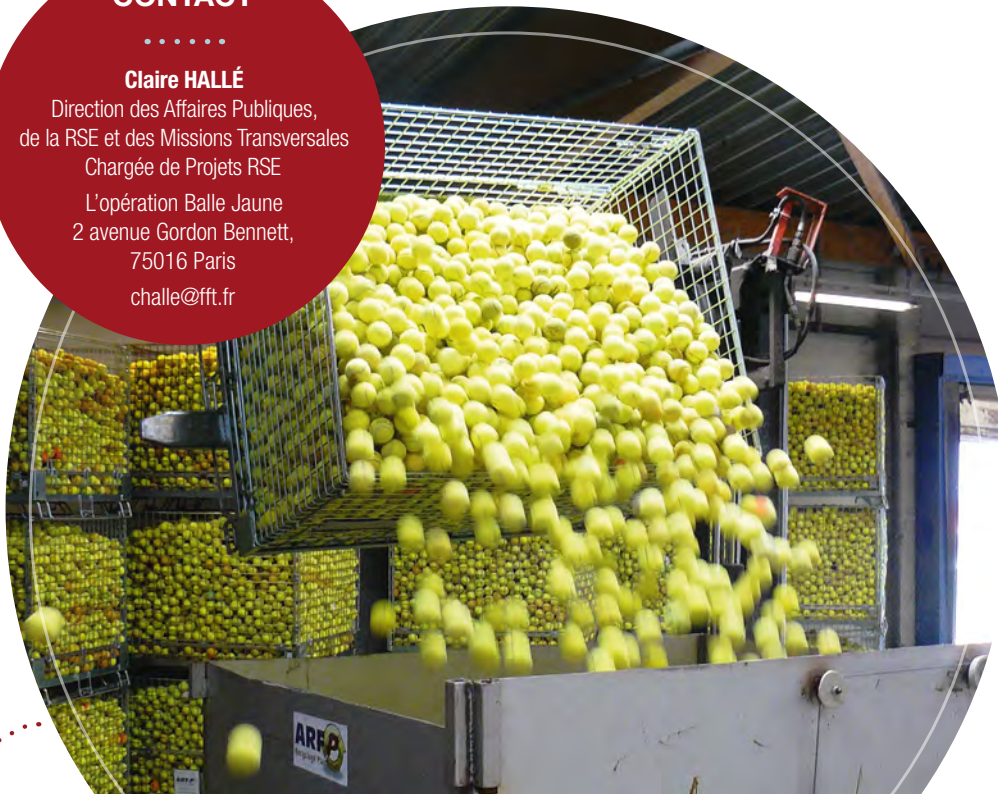
Avec la mise en place de la REP des articles de sport et de loisirs, le nombre de balles collectées devrait augmenter, ce qui demandera donc de trouver davantage de débouchés industriels. La FFT va donc poursuivre son engagement en renforçant l'action phare de l'Opération Balle Jaune tout en explorant d'autres déchets non recyclables générés par son activité : les boîtes de balles, le cordage des raquettes et le feutre (qui constitue l'enveloppe extérieure des balles). Enfin, la fédération souhaite réaliser prochainement un état des lieux des sols sportifs coulés, afin de caractériser leurs évolutions au fil des ans, et esquisser des possibilités d'amélioration.

CONTACT

.....

Claire HALLÉ

Direction des Affaires Publiques,
de la RSE et des Missions Transversales
Chargée de Projets RSE
L'opération Balle Jaune
2 avenue Gordon Bennett,
75016 Paris
challe@fft.fr



Natural Grass

- **Porteur** : Natural Grass
- **Structure juridique** : Société à actions simplifiées
- **Date de création** : 2009



Objectifs du projet

- **Renforcer les capacités des pelouses naturelles en utilisant la science et la technique**, afin de proposer au sport professionnel un gazon de qualité et durable
- **Devenir l'acteur de référence** de la conception de pelouses naturelles durables en Europe
- **Éco-concevoir des pelouses sportives naturelles** et donner une alternative bas-carbone aux pelouses synthétiques actuelles



Point de départ et actions mises en place

Natural Grass est une entreprise française spécialiste de la conception, la pose et l'entretien des pelouses sportives naturelles de haut niveau. Présente en Europe et au Japon, la structure a développé une solution alternative aux pelouses synthétiques, en intégrant deux problématiques chroniques pour les terrains naturels : l'usure et le respect des standards de jeu pour les sportifs.

L'entreprise a développé, grâce à un programme de recherche et développement ambitieux, un substrat éco-conçu composé de sable, de fibres synthétiques (issues à 90 % du recyclage) et de liège qui offre des avantages en termes de résistance mécanique, de durabilité, de légèreté, de capacité de drainage et de rétention d'eau. Une innovation, inspirée par le biomimétisme, qui permet de répondre aux besoins de performance du sport professionnel, tout en apportant des bienfaits environnementaux accrus en comparaison des pelouses synthétiques ou naturelles dites « standard ».

Dans une démarche d'éco-conception, Natural Grass a mené, en 2014, une première analyse du cycle de vie de son produit²⁷. En 2020, une analyse cycle de vie complémentaire a été conduite, afin de comparer ce produit avec les pelouses synthétiques. Cette deuxième étude a montré un plus faible impact

sur les phases de production et fin de vie (consommation d'énergie primaire, émission de gaz à effet de serre, acidification de l'air, efficacité des ressources, déchets finaux)²⁸. Pour la croissance des plantes, les pelouses Natural Grass ont en revanche besoin d'eau à la différence des pelouses synthétiques.

Lors de la mise au rebut, Natural Grass récupère le substrat de culture, qui sera réemployé par la suite, pour produire de nouvelles cultures. La durée de vie est ainsi considérablement allongée, le substrat pouvant être déplacé et reconitionné. Natural Grass estime que la durée de vie d'un terrain peut aller jusqu'à 20 ans, contre 5 pour un terrain naturel standard, et 7 ans pour un terrain synthétique. La réutilisation du substrat permet de diviser par 10 la quantité de déchets ultimes, en comparaison aux pelouses synthétiques²⁹.

Enfin, Natural Grass travaille sur l'impact de l'approvisionnement en ressources induites par ses activités. L'entreprise a ainsi décidé de relocaliser ses locaux en Essonne, à quelques centaines de mètres de la carrière de sable utilisée pour produire le substrat, ce qui permet de réduire l'empreinte carbone liée au transport. Afin de minimiser l'impact sur le sable, une ressource en tension, Natural Grass réemploie ces substrats.

27. ADEME, Conseil Régional Île-de-France (2016), *Éco-conception d'un substrat de culture par Natural Grass*.

28. Natural Grass (2020), *Life Cycle Assessment extracts and environmental notes on Airfibr*: English appendix for Natural Grass application.

29. Natural Grass (2020), *Life Cycle Assessment extracts and environmental notes on Airfibr*.



Étapes clés

- **2009** : Naissance de la structure autour d'une cellule de R&D dans le but d'améliorer les fonctions des surfaces végétalisées en ville
- **2013** : Premier terrain sportif construit et orientation de l'activité de la société vers les pelouses sportives de haut niveau
- **2020** : Obtention du statut ESS et agrément ESUS³⁰

Retour d'expérience

CLÉS DE SUCCÈS

La démarche de recherche et développement ainsi que les analyses cycle de vie ont permis de réussir et d'optimiser l'éco-conception du produit. Cela a fourni à Natural Grass des arguments solides dans la différenciation de leur produit. Les sujets de la maintenance et de la fin de vie des terrains ont ainsi pu être anticipés pour allonger la durée d'usage du produit.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

La principale difficulté a été de s'imposer dans le marché normé et traditionnel de la pelouse de haut niveau. En effet, il est parfois complexe de convaincre les clients que le coût total du produit (à l'achat et à la maintenance), sur l'ensemble du cycle de vie, peut être plus compétitif qu'une pelouse traditionnelle.

CONSEILS DE MISE EN ŒUVRE

Innover par la recherche et le développement en laboratoire, en prenant en compte les aspects environnementaux, dans un processus d'amélioration continue, à court et à long terme.

Le chiffre clé

70 % à 90 %

de réduction des impacts environnementaux (sur un jeu de 8 indicateurs)³¹, dans le cadre d'un cycle de vie complet, entre une pelouse synthétique et une pelouse Natural Grass.

IMPACTS POUR LA STRUCTURE

Pour les clients de Natural Grass, l'éco-conception et les autres démarches environnementales ne sont pas, pour le moment, des critères de sélection essentiels pour les pelouses sportives. Les vagues de chaleur de l'été 2022 ont néanmoins marqué un tournant, les clients s'intéressant de plus en plus aux capacités de réduction de la consommation d'eau.

La réputation de Natural Grass tient davantage à la qualité de ses pelouses qu'à sa démarche éco-responsable. En revanche, pour la pose d'espaces végétalisés, autre pan d'activité de l'entreprise, l'aspect environnemental est déjà pris en compte dans les conditions d'attribution de marchés, et bénéficie donc à Natural Grass.



Accompagnement

OUTIL EMPLOYÉ

- L'analyse du cycle de vie est le principal outil utilisé pour orienter la démarche d'éco-conception.

PARTENAIRES

- Natural Grass a reçu le soutien de l'ADEME Île-de-France et du Conseil Régional d'Île-de-France pour réaliser l'analyse cycle de vie de son produit, ainsi que pour l'éco-conception des fibres utilisées comme substrat de culture ;
- La recherche et le développement sont également soutenus par le Conseil Régional d'Île-de-France, afin de développer un produit plus responsable (moins consommateur d'eau, par exemple) ;
- Bpifrance accompagne l'extension du site industriel de Natural Grass en Essonne.



Perspectives de développement

Natural Grass aimerait continuer de se développer à l'international et renouveler les études d'ACV réalisées afin de comparer à nouveau son produit aux derniers prototypes du marché. L'entreprise souhaiterait également réduire la consommation d'eau des terrains en réutilisant davantage l'eau de pluie. Sur son site industriel en Essonne, Natural Grass ambitionne d'installer des panneaux photovoltaïques pour approvisionner l'usine.

CONTACT

Jérôme DATCHARY

Secrétaire Général

Natural Grass

3 rue de la Montagne de Maisse,

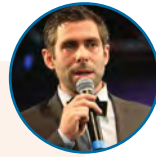
91490 Milly-La-Forêt

www.naturalgrass.com

jerome.datchary@naturalgrass.fr

30. Les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) peuvent bénéficier d'aides et de financements spécifiques grâce à l'agrément « Entreprise solidaire d'utilité sociale » (ESUS).

31. Natural Grass (2020), «Life Cycle Assessment extracts and environmental notes on Airfibr.». Les résultats de l'analyse cycle de vie comparative montrent que les pelouses Natural Grass ont des impacts plus faibles que les pelouses synthétiques sur : la consommation d'énergie primaire, les émissions de GES, l'acidification de l'air, l'oxydation photochimique, l'eutrophisation de l'eau, l'épuisement des ressources naturelles et les déchets ultimes. En revanche, elles consomment davantage d'eau. L'étude considère que les pelouses Natural Grass sont utilisées 30 heures par semaine, 9 mois par an, pendant 40 ans.



EXPERT :

Marc BULTEZ – Recyclerie Sportive

Éco-acteur sport zéro déchet et expert dans l'équipement sportif circulaire, Marc BULTEZ est co-fondateur de la Recyclerie Sportive, première recyclerie en France, spécialisée dans le réemploi de matériels de sport.

Il est également à l'initiative de Sport Circulaire, une entreprise détenue par la Recyclerie, qui a pour objet de collecter, enlever, regrouper, trier et traiter les déchets d'appareils de sport et de loisirs.

S'équiper & pratiquer

Quels sont les principaux impacts des articles de sport et de sa pratique ?

Les principaux impacts environnementaux des articles de sport (textiles, chaussures, raquettes, balles, etc.) concernant le volet « s'équiper »³², résident dans l'extraction, la production de matière et la gestion de la fin de vie des produits qui s'accumulent, à défaut d'exutoire. Ils sont majoritairement liés aux transports et au type d'alimentation, souvent riche en protéines animales et peu locale.

En France, la quantité des déchets générés annuellement représente environ 55 % du matériel sportif mis sur le marché, soit environ 100 000 tonnes de déchets par an³³. Parmi ces déchets, 31 % proviennent des sports individuels, 28 % viennent des cycles et des trottinettes, 19 % des sports d'hiver et 18 % des sports d'équipes, nautiques et autres sports d'extérieur. Sur ces articles, seuls 6,4 % sont actuellement réemployés, alors que le potentiel de réemploi est estimé à 50 %.

Les sportifs en quête de meilleurs résultats et de records sont à la recherche du dernier équipement. Les industriels ou équipementiers sportifs ciblent ainsi prioritairement l'innovation, influençant ainsi les sportifs à acquérir les nouveaux produits mis sur le marché. Ce culte de la performance nuit à la durée de vie des produits, à leur démontabilité et à leur recyclabilité. Par exemple, un volant de badminton, composé de plastique, de plomb, de liège et de plumes d'aile gauche d'oie, est particulièrement complexe à démanteler. Les effets de mode participent aussi à renforcer cette surconsommation.

Il est donc aujourd'hui important de décorréliser le sport performance du sport de tous les jours, lié à l'amélioration de la santé publique. Les sportifs amateurs ont intérêt à remettre en question cette recherche d'équipement toujours plus sophistiquée, non essentielle à la pratique. L'exemplarité de certains grands sportifs qui prônent la sobriété est un vecteur important pour faire évoluer le monde amateur et professionnel, même si cette notion est difficile à conjuguer avec les exigences de certains sponsors.

Comment se déploie l'économie circulaire ?

Un écosystème d'acteurs est en train de se structurer autour de l'ensemble des piliers de l'économie circulaire. Les agences du sport et les équipementiers sportifs commencent à se saisir des questions liées à l'approvisionnement durable, à l'éco-conception et à l'économie de la fonctionnalité. Les sportifs s'intéressent de plus en plus à la consommation responsable³⁴. Les acteurs du sport zéro déchet, tels que la Recyclerie Sportive, accompagnent le réemploi, la réutilisation et le recyclage des articles de sport.

Dans certains sports, la location de matériel est déjà développée depuis plusieurs années, notamment dans le cadre des sports d'hiver et du cyclisme. L'économie de la fonctionnalité commence à se développer. Certains grands groupes sportifs se lancent dans la démarche³⁵, mais l'économie de l'usage peine à se déployer pleinement.

Une économie du don émerge, les sportifs se rapprochant de plus en plus de recycleries pour donner et acheter. Cela n'empêche néanmoins pas l'économie marchande de la seconde main de se déployer, avec des plateformes en ligne de revente d'articles de sport, pour les équipements chers à l'achat. Les matériauthèques du sport et les éco-centres sportifs³⁶ se développent, mais manquent de moyens financiers, humains et de foncier.

Du fait de la force des habitudes et d'un potentiel manque de garantie technique (liée à la qualité des articles), le déploiement de l'économie circulaire semble plus lent dans la pratique sportive dite institutionnalisée (clubs et fédérations).

Le déploiement de l'économie circulaire dans le secteur du sport devrait s'accroître par la REP articles de sport et de loisirs, qui contribuera à structurer et à améliorer les débouchés de la filière. Il ne faut pas sous-estimer l'importance de la prévention des

déchets et de l'acculturation des acteurs. Elles doivent être prises en compte par l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur, sans être circonscrites aux actions financées par l'éco-organisme en charge de cette REP.

Quelles tendances observez-vous ?

Une tendance majeure est le *slow sport*, qui fait référence au mouvement *slow food* (par opposition à la *fast food*). Ce mouvement vise à lutter contre le stress et la course contre la montre et permet à chaque pratiquant de repenser et de s'interroger sur le rapport à son sport en alliant corps, esprit, nature et culture. En proposant, par exemple, des marches méditatives et des balades à vélo, cette sobriété de la pratique du sport recherche davantage l'épanouissement que la performance. Elle pourrait inciter à un usage sobre du matériel sportif. Cette refonte des valeurs du sport apparaît comme un vecteur essentiel de changement de pratique, et donc de consommation.

La réparabilité est le principal levier pour le sport circulaire, notamment dans le cas des équipements sportifs courants à forte valeur ajoutée (vélos, skis, raquettes de tennis, équipements sportifs électriques et électroniques de type vélo d'appartement, etc.) L'engouement pour les *repair cafés* témoigne d'un réel besoin de formation des acteurs à la réparation des articles de sport. Certaines des initiatives présentées dans ce recueil témoignent de cette tendance.

32. « S'équiper » s'entend comme l'ensemble des articles de sport, tels que définis dans la mise en place de la REP, c'est-à-dire tout type d'articles (hors infrastructures) permettant la pratique d'une activité sportive. A contrario, les équipements sportifs désignent, habituellement, les aménagements spatiaux ou les constructions (infrastructures) permettant la pratique d'un ou plusieurs sports ; ce livrable les traite dans la partie « bâtir et aménager ».

33. ADEME, TERRA, MORINGA, PHILGEA, RESSOURCESYS (2020), *Étude préalable à la mise en place de la filière de collecte et de traitement des articles de sport et de loisir, sous la responsabilité élargie du producteur (REP)*.

34. À titre d'exemple, Nikola Karabatic, handballeur français, évoque régulièrement la réduction de l'utilisation de plastique à usage unique. Lénaïg Corson, rugbywoman française, s'engage contre le plastique à usage unique, elle accompagne le club dans lequel elle joue, le Stade Français, en tant que chargée de mission RSE, pour réduire drastiquement les bouteilles plastiques, participe à de nombreux ramassages de déchets et utilise les réseaux sociaux pour sensibiliser les personnes qui la suivent.

35. Décathlon teste ainsi la location de matériel sportif pour un « usage à la demande ».

36. Un éco-centre est un centre de collecte et de tri volontaire des déchets qui peut en assurer la récupération, la réutilisation, le réemploi et le recyclage.

SPORT
ZÉRO
PLASTIQUE

BAROODERS

RECYCLING
RUGBY



Universal Love

SPORT
ZÉRO
PLASTIQUE

Sport Zéro Plastique

- **Porteur** : Agence Parisienne du Climat
- **Structure juridique** : Association loi 1901
- **Date de création** : 2010



Objectifs du projet

- **Montrer les bonnes pratiques** qui émergent sur le terrain et permettre de bannir le plastique à usage unique des terrains de sport
- **Faire prendre conscience aux clubs de la possibilité d'activité sans plastique** et les pousser à l'action en utilisant comme catalyseur l'esprit d'équipe et de compétition
- **Transmettre un retour d'expérience complet à la Ville de Paris pour généraliser les actions** « zéro plastique », en rassemblant l'ensemble des connaissances acquises



Point de départ et actions mises en place

L'Agence Parisienne du Climat, fondée par la Ville de Paris pour accélérer la transition écologique dans la ville, a lancé début 2021 le projet Sport Zéro Plastique, qui vise à mobiliser le sport amateur parisien dans la lutte contre les déchets plastiques, notamment en supprimant le plastique à usage unique dans les années à venir.

Le programme se décline en trois grands axes :

- La mise en place d'outils et d'équipements pour agir au sein des établissements sportifs ;
- L'accompagnement d'un championnat vers le zéro plastique et l'élaboration de recommandations applicables par tous ;
- L'organisation d'un défi entre 10 clubs sportifs amateurs.

Dans un premier temps, deux établissements sportifs « pilotes » ont été accompagnés, afin de caractériser, par le biais d'enquêtes et diagnostics déchets, les types et volumes de déchets produits, ainsi que les freins à la sortie du plastique à usage unique dans le sport amateur parisien. Des expérimentations ont d'abord été menées afin de réduire ce plastique à la source : un kit « mes événements éco-responsables » a été fourni gratuitement³⁷ aux clubs qui en ont fait la demande, composé de vaisselle et matériels réutilisables (assiettes, couverts, thermos, etc.).

Des installations ont été réalisées et financées au sein des établissements pour prévenir la production de déchets : mise en place d'un lave-vaisselle, de points d'eau accessibles, etc. La Ville de Paris a installé des poubelles de tri et une signalétique visible et adaptée. La mutualisation des équipements est également un facteur clé de réduction du plastique. En conséquence, l'Agence met à disposition des clubs parisiens qui le souhaiteraient un système d'emprunt gratuit de gobelets réutilisables. Un point de collecte du matériel sportif usagé a également été expérimenté, la collecte et valorisation étant ensuite assurée par la Recyclerie Sportive. Ces actions sont complétées par la production de fiches pratiques, ayant vocation à toucher tous les clubs sportifs franciliens : « Ma buvette et mes collations responsables » ; « Mon club passe aux gobelets réutilisables » ; « Mon club organise une opération de ramassage de déchets ». En apportant son expertise aux clubs et aux associations, l'Agence Parisienne du Climat touche ainsi environ 30 000 personnes.

Enfin, l'Agence a organisé le défi « Sport Zéro Plastique » visant à développer le meilleur projet de réduction des déchets plastiques. Ce défi a été organisé afin de stimuler la créativité des participants, de générer des actions concrètes et de recueillir des enseignements pour aider tous les clubs à se lancer.

37. Sp37. Sport Zéro Plastique (2022), « [Empruntez gratuitement des gobelets réutilisables pour vos événements sportifs parisiens](#) ».



Étapes clés

- **Octobre 2020** : Lancement de l'initiative « Sport Zéro Plastique », par l'Agence Parisienne du Climat
- **Décembre 2020** : Lancement de l'appel à projets pour identifier les dix clubs utilisant les centres sportifs pilotes de Carpentier et Ladoumègue qui participeront au « Défi Zéro Plastique »
- **Mars 2021** : Annonce des clubs sélectionnés et début du défi
- **Octobre 2022** : Annonce des 4 lauréats (Le Paris 13 Tennis de table, l'Union Sportive Olympiades Massif Central, l'Union Nationale du Sport Scolaire et le Sporting Club Nord-Parisien) et publication du guide « 40 mesures pour sortir du plastique à usage unique dans mon club »³⁸

Retour d'expérience

CLÉS DE SUCCÈS

La transition écologique au sein des clubs et établissements sportifs franciliens est un sujet fédérateur, mais demande beaucoup de coopération. Une clé de succès de l'initiative est l'engagement collectif de tous ces acteurs, unis par une même volonté de bannir le plastique des terrains de sport. La dimension « défi » complétée par l'accompagnement de l'Agence Parisienne du Climat, est également un facteur de succès, elle donne un cadre propice aux clubs parisiens pour se lancer dans une démarche éco-responsable.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

L'accompagnement de ces clubs demande une forte implication en temps pour les salariés de l'Agence Parisienne du Climat ainsi que pour les bénévoles des clubs qui participent au défi. En conséquence, les actions mises en place peuvent être retardées ou altérées du fait du manque de moyens humains. La coordination avec un nombre important d'acteurs (établissements sportifs, clubs, pratiquants, services de traitement des déchets, recycleries, etc.) doit être optimale dans l'ensemble des actions mises en place, pour réduire au maximum le plastique à usage unique.

Le chiffre clé

17 000 bouteilles plastiques

jetées, chaque année, sur le complexe sportif Carpentier (Paris 13^{ème})³⁹.

CONSEILS DE MISE EN ŒUVRE

Les ressources disponibles sur le site Internet⁴⁰ ont vocation à toucher l'ensemble de l'écosystème sportif et confèrent un bon point de départ pour mettre en place une démarche de réduction du plastique. La réalisation du diagnostic initial d'un établissement pilote pour cibler correctement les bonnes actions est primordiale. Ensuite, la mise en œuvre sur le terrain suppose une transformation du lieu d'accueil, notamment avec la mise en place de points d'eau et de dispositifs de tri (sans lesquels il est très difficile d'éviter le plastique à usage unique), une signalétique adaptée (pour les fontaines, les poubelles et les gourdes), le bon suivi du tri des déchets (et la recherche des filières), la création de l'espace de réemploi (en partenariat avec la Recyclerie Sportive), etc.



Accompagnement

FINANCIER

L'initiative Sport Zéro Plastique est menée en partenariat avec l'ADEME Île-de-France, la MAIF et la Ville de Paris et avec le soutien des mairies des 13^e et 19^e arrondissements et de nombreux autres acteurs.

OUTILS EMPLOYÉS

- Pour les organisateurs, professionnels comme amateurs, Zero Waste France propose un guide pratique en 12 actions : « Mon événement sportif zéro déchet »⁴¹ ;
- « Le guide sport planète des organisateurs d'événements sportifs »⁴² de la MAIF ;
- *Drastic on plastic*⁴³, un dispositif qui vise à accompagner les festivals français vers la réduction et la suppression du plastique jetable dans

la production de leur événement. Les problématiques de l'événementiel culturel et sportif étant similaires, le dispositif est pertinent dans le cadre de l'initiative.

PARTENAIRES

Outre les partenaires financiers précédemment mentionnés, l'initiative travaille avec : le Comité départemental olympique et sportif de Paris (CDOS 75), la Recyclerie Sportive, Surfrider Foundation Europe, le Comité régional olympique et sportif Île-de-France, la Fédération française de Tennis, l'Office du mouvement sportif du 19^e, Eau de Paris, Gobi, SV Planète, Une bouteille à la mer, Association nationale des étudiants en sciences et techniques des activités physiques et sportives (ANESTAPS) et Ecolosport.



Perspectives de développement

La troisième phase de l'initiative, l'accompagnement d'un championnat amateur vers l'élaboration d'un plan de sortie du plastique généralisable, aura lieu fin 2022. L'objectif est que les mesures et bonnes pratiques soient ensuite répliquées par de nouveaux établissements sportifs, en utilisant les retours d'expérience générés.

41. Zero Waste France (2019), [Mon événement sportif zéro déchet](#).

42. MAIF (2020), [Le guide sport planète des organisateurs d'événements sportifs](#).

43. [www.drastic-on-plastic.fr](#)

CONTACT

Emmanuelle BOISSIER

Cheffe de projet Sport Zéro Plastique,
Chargée de mission Mobilisation
des acteurs économiques
3, rue François Truffaut - 75012 Paris
www.sportzeroplastique.fr
sportzeroplastique@apcparis.com

38. Sport Zéro Plastique (2022), [«Guide 40 mesures pour en finir avec le plastique dans mon club de sport»](#).

39. En s'équipant de 150 gobelets réutilisables, le club parisien Paris 13 Tennis de table est parvenu à éviter de jeter plus de 3 500 gobelets plastiques. Mis bout à bout, c'est 1,2 fois la hauteur de la tour Eiffel.

40. www.sportzeroplastique.fr

Barooders

- **Porteur :** Barooders
- **Structure juridique :** Société par actions simplifiée
- **Date de création :** 2021



Objectifs du projet

- **Encourager les pratiquants de sport plein air (*outdoor*)** à choisir une alternative seconde main aux équipements et produits neufs
- **Allonger la durée de vie des équipements sportifs**
- **Rassembler les passionnés de sport autour d'une communauté** de la seconde main, en offrant un espace d'échanges et de conseils



Point de départ et actions mises en place

Convaincu que la préservation des ressources naturelles et la limitation des déchets doivent être au cœur des modèles d'affaires qui se développent aujourd'hui, Barooders a souhaité adapter une plateforme de e-commerce d'occasion⁴⁴, en la spécialisant sur les articles de sport de plein air.

Créée en 2021 en partant du constat que les équipements sportifs sont peu réutilisés et réemployés, et que le marché de l'occasion contribue au développement de l'économie circulaire, cette plateforme s'est fixé la mission de « rendre l'aventure durable et accessible à tous ».

Prolonger de 9 mois la vie active de 50 % des vêtements d'un pays comme le Royaume-Uni permettrait d'économiser : 8 % de carbone, 10 % d'eau, 4 % de déchets par tonne de vêtements⁴⁵. En allongeant la durée d'usage des produits, son modèle permet de s'équiper de manière plus responsable et de limiter les nombreux déchets issus des équipements sportifs, qui sont souvent mal recyclés.

Barooders propose aux personnes qui vendent des équipements sur la plateforme (vendeurs) et à ceux qui en achètent (acheteurs), un service de reconditionnement qui assure leur bon état, grâce à des partenariats avec des réparateurs spécialisés. Des garanties et des certifications sont proposées sur tous les produits vendus, notamment sur ceux à risque, permettant de répondre aux exigences de sécurité inhérentes aux sports extrêmes. C'est en effet le principal obstacle à l'achat d'occasion de matériel sportif *outdoor*, à l'instar des ailes de parapente qui ont une durée de vie précise et un nombre d'heures de vol limité et sont donc contrôlées et vérifiées.

44. www.barooders.com

45. Wrap (2017), [Valuing Our Clothes: the cost of UK fashion](#).



Étapes clés

- **Septembre 2021 :** Création de Barooders
- **Octobre 2021 :** Soutien de nombreux ambassadeurs reconnus tels que Yann Arthus Bertrand, Guirec Soudée, Matthieu Tordeur ou encore Matthieu Witvoet
- **Novembre 2021 :** Lancement d'une campagne de financement participatif
- **Janvier 2022 :** Premiers partenariats avec des marques de sport de grande ampleur (Millet, Aigle)
- **Février 2022 :** Première levée de fonds



Retour d'expérience

CLÉS DE SUCCÈS

Une des principales clés de succès a été de proposer un service de qualité et d'être identifié en tant que tiers de confiance, avec des produits certifiés et garantis et l'assurance d'une livraison sans dégradation.

Un autre facteur de réussite a été de respecter les codes du sport *outdoor* et de montrer que le monde de la seconde main partage les mêmes valeurs de liberté et de proximité à la nature, voire qu'il s'inscrit davantage dans les mêmes valeurs, que l'*outdoor* neuf.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Une des difficultés initiales a été de gagner la confiance des consommateurs et des acheteurs pour que, d'un côté, les consommateurs aient confiance dans les produits qu'ils achètent et, d'un autre côté, que les vendeurs aient confiance dans la plateforme.

L'entreprise est également confrontée au défi du passage à l'échelle de la marketplace. L'objectif est de pouvoir continuer à la développer afin que davantage de particuliers et de professionnels l'utilisent, et ainsi augmenter la contribution de Barooders au développement de l'économie circulaire.

46. Estimation de Barooders, 8 mois après sa création.

Le chiffre clé

10 tonnes de déchets évitées et 400 000 litres d'eau économisés⁴⁶.

Un autre enjeu est de faire face à la concurrence des grandes plateformes de l'occasion (Vinted pour les vêtements et accessoires, dont des équipements sportifs ; Backmarket pour les équipements électroniques, dont des accessoires sportifs connectés, etc.).

CONSEILS DE MISE EN ŒUVRE

- Placer l'accessibilité des prix et la démarche éco-responsable au centre de son projet ;
- S'entourer d'experts de son secteur (des sportifs en l'occurrence), pour identifier les sensibilités, les attentes et les points bloquants de son projet.



Accompagnement

FINANCIER

Le projet a pu voir le jour grâce à une campagne de financement collaborative qui a permis de récolter 9 016 euros, notamment par le prix MAIF Sport Planète. Une première levée de fonds de 1,3 million d'euros a également permis à la structure de s'agrandir début 2022. Une nouvelle levée de fonds est prévue dans les mois à venir.

PARTENAIRES

- La Fédération française de Triathlon va permettre à Barooders de récupérer le matériel usagé des pratiquants ;
- Green Wolf, une petite entreprise française, cer-

tifiée pour la réparation des produits techniques notamment Gore-Tex® et Sympatex®, propose de réparer les produits que les particuliers mettent en vente sur la plateforme, en échange d'une contrepartie sur le prix de vente ;

- Les salles d'escalade BlockOut permettront, d'un côté, de collecter les chaussons d'escalade mis à disposition par les salles, et, d'un autre côté, de récupérer les chaussons des particuliers qui viennent s'entraîner ;
- Millet et Aigle ont accepté que les particuliers achetant des produits de la marque mis en vente sur Barooders, puissent bénéficier d'un bon d'achat sur le site de l'équipementier.



Perspectives de développement

Initiative relativement récente, Barooders, a pour ambition de limiter le gaspillage de milliers de tonnes de déchets à horizon de deux ou trois ans, en développant leurs activités et partenariats. Les perspectives de développement sont nombreuses, elles se résument en trois axes :

- Développement commercial : augmenter le nombre de nouveaux utilisateurs et d'articles disponibles sur la plateforme pour atteindre un chiffre d'affaires de 3 millions d'euros en 2023 ;
- Évolution des services proposés : lancer une application mobile ; développer la collecte et la vente d'équipements sportifs par Barooders sur sa propre plateforme (installation de point de collecte de matériel sportif dans les entreprises et des fédérations sportives) ; mettre en place des solutions pérennes de gestion de la fin de vie des articles directement collectés par Barooders et qui resteraient invendables ou invendus ; devenir un acteur de la sensibilisation à l'économie circulaire pour les sportifs de tout niveau ; nouer des partenariats avec de nouvelles marques et des éco-organismes ;
- Élargissement du périmètre : développer une plateforme commune qui permette d'échanger facilement au sein de l'Europe ; et lancer une plateforme spécifique aux États-Unis.

CONTACT

.....

Edwige MICHAU
Co-Founder & CEO

6, rue Jadin - 75017 Paris
www.barooders.com
contact@barooders.com



Recycling Rugby

- **Porteur** : Recycling Rugby
- **Structure juridique** : Société par actions simplifiées
- **Date de création** : 2021



Objectifs du projet

- **Recycler un maximum de ballons de sport** et particulièrement de rugby en intégrant une dimension sociale au projet
- **Sensibiliser à la réduction des déchets et au Made in France**



Point de départ et actions mises en place

Fondée en 2021, Recycling Rugby est une entreprise de surcyclage⁴⁷ des ballons de sport qui reverse les fonds à des projets humanitaires. C'est face au constat de l'absence de seconde vie des ballons de rugby et dans la volonté de financer des projets associatifs que Recycling Rugby s'est développé. Sa création donne suite à une initiative pédagogique prise par Lionel Quedardel au sein du collège Denis Diderot de Massy (Essonne), à l'époque par l'intermédiaire de l'association sportive du collège.

Le projet se structure autour du « surcyclage » intégral de ballons de rugby et d'autres sports en maroquinerie (sacs de sport, de voyage, portefeuilles) par le biais d'une boucle locale, inclusive et pédagogique. Collectés auprès de fabricants et clubs partenaires, les ballons sont lavés et découpés par un Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) dans le 14^e arrondissement de Paris, puis transformés par WGY, une PME de l'Essonne ou par un autre ESAT en Val-de-Marne. Les produits sont ensuite vendus sur la boutique en ligne⁴⁸, lors de tournois de rugby ou à l'occasion de séminaires d'entreprises.

Les bénéfices réalisés par l'activité sont ensuite reversés à des associations humanitaires. Initialement les fonds étaient intégralement reversés à la

Serge Betsen Academy (environ 70 000€ depuis 2016), qui œuvre à l'accès à l'éducation et à la santé au Cameroun et au Mali. Désormais, Recycling Rugby Association vient également en appui de différentes associations mêlant rugby et humanitaire et prend son autonomie pour créer des missions humanitaires.

Composée de trois associés, l'entité porte dans son ADN une forte volonté de sensibilisation et d'engagement de la jeunesse et du tissu local : à la genèse du projet, les élèves de la section sportive du collège Denis Diderot à Massy triaient, lavaient et découpaient les ballons.

Avec la semi-industrialisation de la production de la maroquinerie, la sensibilisation des collégiens se matérialise maintenant par l'organisation d'ateliers pédagogiques dans des écoles, où les élèves produisent eux-mêmes des porte-clés et des porte-monnaie. L'apprentissage des principes de l'économie circulaire découle de l'activité manuelle et créative, participant ainsi à une prise de conscience renforcée.

Le recyclage des ballons surcyclés n'est pas encore possible, l'association propose donc un service de réparation de la maroquinerie vendue, afin d'en prolonger au maximum la durée d'usage.

47. Le « surcyclage » (en français) ou « upcycling » (en anglais) est une démarche de recyclage « par le haut » qui consiste à récupérer des matériaux ou des produits dont on n'a plus l'usage afin de les transformer en matériaux ou produits de qualité ou d'utilité supérieure.

48. www.recyclingrugby.com



Étapes clés

- **2016** : Premières créations via l'association sportive du collège Denis Diderot de Massy (Essonne)
- **2021** : Structuration et professionnalisation de l'activité par la création de l'association de loi 1901 « Recycling Rugby », du fait de la demande croissante
- **2022** : Création d'une SAS à mission pour accroître et professionnaliser l'activité de surcyclage des ballons, dont 50 % des bénéfices sont confiés à l'association Recycling Rugby pour soutenir des projets humanitaires, pédagogiques et engagés

Retour d'expérience

CLÉS DE SUCCÈS

L'aspect humanitaire semble avoir réussi à fortement mobiliser l'équipe (associés et bénévoles) et contribuer à la réussite du projet, en alliant les trois piliers du développement durable (économique, social, environnemental).

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Bien que des projets de réemploi et recyclage locaux et non industriels voient le jour de manière croissante, les freins demeurent importants : structuration du projet en circuit court et inclusif, coûts de production du Made in France importants, etc. Cela peut entraver la capacité de Recycling Rugby à proposer des produits accessibles à un large public.

CONSEILS DE MISE EN ŒUVRE

- Croire en son projet et ne pas négliger l'importance du facteur humain ;
- Commencer son projet à une petite échelle (ici une association dans un collège) et croître sans brûler d'étapes ;
- Rencontrer un maximum de personnes susceptibles d'être intéressées par l'initiative et s'entourer de sportifs de haut niveau comme vecteurs d'influence.

Le chiffre clé

**6 500 ballons
ont été surcyclés**

soit environ 2,6 tonnes de déchets évités.

IMPACTS POUR LA STRUCTURE

Le fait de réunir des fonds pour la Serge Betsen Academy et pour d'autres associations par le biais d'une activité incluant les piliers du développement durable apparaît comme une source de fierté et d'engagement pour les acteurs de l'opération.



Accompagnement

PARTENAIRES

- Des fabricants de ballons de rugby tels que Berubge, Gilbert et Rhino cèdent des ballons qui ont des défauts de fabrication (erreur d'impressions par exemple) ou qui sont fabriqués en surplus ;
- Certains clubs du Top 14, de Pro D2 et d'autres petits clubs fournissent à Recycling Rugby des ballons usés ;
- Des ligues de rugby (par exemple, la Ligue Régionale Île-de-France) et des Comités départementaux de rugby (par exemple le Comité départemental des Hauts de Seine) soutiennent le projet.



Perspectives de développement

Pour renforcer son ancrage local, Recycling Rugby aimerait obtenir la labellisation Made in France pour l'ensemble de sa production. Il est également envisagé d'obtenir un accompagnement financier afin de réduire les coûts induits par la production locale, et de permettre un accès pour tous aux produits.

La SAS souhaiterait également dans les années à venir s'aligner sur la norme ISO 26 000, qui dresse les lignes directrices de l'engagement des organisations en faveur du développement durable.

Enfin, la structure pense étendre géographiquement son activité en France et dans les pays faisant partie du tournoi des Six Nations, afin que les acteurs locaux puissent se saisir du modèle mis en place.

CONTACT

Margaux LÉBOUCQ-DUCROC

Co-gérante

48, rue Jean Moulin

91200 Athis-Mons

www.recyclingrugby.com

margaux@recyclingrugby.com





Triathlon de la mode éthique

- **Porteur** : Association Universal Love
- **Structure juridique** : Association de loi 1901
- **Date de création** : 2021



Objectifs du projet

- **Éduquer à la mode éthique et au recyclage en lien avec le sport**, valoriser les savoir-faire et les innovations de l'économie circulaire dans ce domaine
- **Utiliser le sport et impliquer les athlètes professionnels** pour trouver un écho amplifié et un potentiel d'influence non négligeable



Point de départ et actions mises en place

À l'occasion de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, l'association Universal Love a lancé, en novembre 2021, le « Triathlon de la mode éthique ».

Organisé en trois temps avec comme ligne d'arrivée les Jeux Olympiques et Paralympiques, le Triathlon a pour objectif d'éduquer les futurs acteurs de la mode et du textile ainsi que le grand public au réemploi et recyclage autour du matériel sportif. Partant du constat que l'industrie du textile, dont celle du textile sportif (qui représente environ 40 % de l'ensemble du textile français)⁴⁹, est l'une des plus polluantes du monde, avec l'émission d'environ 4 milliards de tonnes de gaz à effet de serre par an⁵⁰, et du faible taux de recyclage des vêtements, l'initiative souhaite ouvrir la voie à une vision alternative et durable du textile sportif.

Lors du premier temps du Triathlon de la mode éthique en Île-de-France, plus de 400 étudiants d'une quinzaine d'écoles, lycées professionnels et techniques se sont réunis en novembre 2021 pour deux journées de formation, de conférences et d'ateliers collaboratifs. Suite à ces deux jours, les étudiants ont produit des parures à partir de vêtements et objets de seconde main issus du monde sportif grâce à la matériauthèque mise à leur disposition.

Cette dernière a été constituée grâce aux dons de matériel et vêtements sportifs par des structures sportives et de l'ESS. Ont été collectés des bâches, kakemonos, chaussures et autres vêtements de sport en vue de la conception des parures. Une soixantaine ont été présentées pour le concours en région Île-de-France, à l'issue duquel un jury a déterminé 5 lauréats dont les créations seront mises à l'honneur lors d'une grande exposition internationale « À vos marques, prêts, recyclez ! » lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Pour la seconde épreuve, le concours s'étendra à d'autres régions de France et une programmation mixte de conférences et d'ateliers sera proposée dans les lycées de mode, design et métiers d'art. Une exposition « Le revers de mon look, quels impacts ont mes vêtements sur la planète ? » sera également au programme.

La dernière épreuve sera un concours entre jeunes designers qui devront réaliser leur parure à partir de matières recyclées, en lien avec le sport. Des designers internationaux, qui seront contactés via les réseaux mode éthique internationaux, participeront également au concours en mettant en avant un savoir-faire textile particulier.



Étapes clés

- **8 et 9 novembre 2021** : Lancement du concours par deux journées de formation et d'ateliers autour de la mode éthique et circulaire dans le sport
- **23 juin 2022** : Exposition des pièces réalisées en région Île-de-France et sélection des 5 lauréats de la première étape du Triathlon de la mode éthique à l'Académie du Climat
- **Fin 2022 et 2023** : Extension du Triathlon en région Auvergne-Rhône-Alpes (22 et 23 novembre), en région Haut-de-France (14 et 15 décembre) et en régions Sud et Pays de la Loire (2023)
- **Juillet et août 2024** : Grande exposition « À vos marques, prêts, recyclez ! » des pièces réalisées par tous les lauréats en région auxquelles s'ajouteront les pièces de designers internationaux, durant les JOP de Paris



Retour d'expérience

CLÉS DE SUCCÈS

La mobilisation du réseau du réemploi sportif et de la mode durable en général a été déterminante dans la mise en place du projet, tant au niveau de la formation proposée que de la mise à disposition de matériel pour la fabrication de parures. Parallèlement, l'implication d'écoles, lycées professionnels et techniques, qui représentent le futur de la mode, du textile et des équipements sportifs⁵¹, est un facteur d'influence et un puissant vecteur de changement des comportements dans le secteur.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Malgré l'enthousiasme suscité par l'initiative, il demeure difficile de trouver les moyens financiers nécessaires à sa bonne conduite. Le contexte économique lié à la pandémie de Covid-19 oriente les financements vers une reprise des activités, et moins vers des projets associatifs. Un autre frein au déploiement de l'initiative réside dans la difficulté de trouver un important écho et des relais médiatiques, déterminants pour collecter des fonds.

CONSEILS DE MISE EN ŒUVRE

Les thématiques de circularité de la mode et du textile sont de mieux en mieux saisies et développées par les acteurs du sport (notamment les fabricants).

Le chiffre clé

2 000 étudiants formés et associés

à la démarche, ainsi qu'une volonté de toucher directement ou indirectement 10 000 citoyens.

Des guides, initiatives et retours d'expérience fleurissent au quotidien en France et dans le monde. L'association Universal Love ressent une volonté croissante des metteurs en marché du textile⁵² de travailler collectivement pour avancer sur ces sujets ; se mettre en lien avec les quelques porteurs de projets similaires permet de mieux appréhender les problématiques et solutions du secteur.

IMPACTS POUR LA STRUCTURE

L'initiative a reçu de bons retours de la part des participants et des partenaires, sans pour autant générer de financements supplémentaires pour l'association Universal Love. Le Triathlon de la mode éthique a permis de mieux faire connaître la structure et d'aborder un nouveau secteur (le sport), pour une association dont les activités originelles est la mode et le textile éthiques.

449. Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique (2019), [Vêtements de sport : toujours plus d'innovations](#).
50. Pour les vêtements et les chaussures, soit environ 8 % des émissions de GES dans le monde. Source : Quantys (2018), [Measuring Fashion : Environmental Impact of the Global Apparel and Footwear Industries Study](#).

51. Et d'autres acteurs comme les fédérations du prêt-à-porter, de la haute couture, le 19 M (maison Chanel), Refashion, Kering, Les Ateliers de Paris, Paris 2024, la Ligue du Triathlon de la région Île-De-France, etc.

52. Employé ici, le terme metteurs en marché désigne les marques, fabricants, donneurs d'ordre, distributeurs ou importateurs du textile sportif.



Accompagnement

FINANCIER

L'initiative est soutenue par : l'ADEME, les Campus mode, design, métiers et qualifications de différentes régions de France, le Conseil Régional d'Île-de-France, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la Ville de Paris et Refashion.

OUTILS EMPLOYÉS

- Le livret « Le revers de mon look : quels impacts ont mes vêtements sur la planète ? »⁵³, rédigé par Universal Love et l'ADEME avec le soutien de l'éco-organisme du textile Refashion ;
- Le réseau des acteurs de la Mode Éthique, composé de professionnels et particuliers pour penser et consommer différemment le vêtement.

PARTENAIRES

- La Recyclerie Sportive a fourni des matériaux de sports pour les ateliers d'*upcycling* à un coût raisonnable ;
- Des structures du secteur mode et/ou sport circulaires (1083, Bilum, Circle Sporswear, La pièce Paris, Nolt, Panafrica, Sakina M'Sa et UBAC) sont venus et sont intervenus pour présenter leurs projets lors des journées de lancement au Campus Condorcet ;
- La Fédération du Prêt à Porter a relayé les informations sur le Triathlon de la mode éthique, a remis des prix aux lauréats (livres sur la mode éthique) et a distribué des bons pour la location de vêtements.



Perspectives de développement

À long terme, l'association aimerait que le concours fasse partie des chefs-d'œuvre de l'éducation nationale. Le chef-d'œuvre est une démarche de réalisation significative du métier auquel se prépare l'élève ou l'apprenti, qui s'appuie sur les compétences transversales et professionnelles travaillées dans sa spécialité. Il est l'aboutissement d'un projet pluridisciplinaire qui peut être de type individuel ou collectif. Sa réalisation concerne tous les élèves et apprentis de CAP sur les deux années du cycle de formation et tous les élèves et apprentis de baccalauréat professionnel sur le cycle terminal (classes de première et terminale)⁵⁴.

53. ADEME, Universal Love, Refashion (2022), « [Exposition «Le revers de mon look : Quels impacts ont mes vêtements sur la planète ? »](#) ».

54. Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (2022), « [Réalisation du chef-d'œuvre au baccalauréat professionnel et modalités d'évaluation à l'examen](#) ».

CONTACT

.....

Isabelle QUÉHÉ

Directrice

58 Rue des Vignoles, 75020 Paris

www.universallove.fr

isabelle@universallove.fr



Accueillir & célébrer

EXPERT : Maël BESSON – Expert sport et développement durable, Freelance



Maël BESSON est consultant-expert en développement durable dans le secteur du sport. Ancien responsable et porte-parole de la division sport et sciences comportementales du WWF France, il a également piloté de nombreux programmes environnement avec des institutions et des acteurs sportifs.

Ex-chef de la mission développement durable du ministère chargé des Sports et ancien directeur d'événements sportifs, il accompagne la transition écologique du sport depuis 15 ans.

Quels sont les principaux impacts d'une manifestation sportive ?

Les principaux impacts environnementaux d'un événement sportif peuvent se répartir en trois principales catégories : les ressources et les déchets, le climat et la biodiversité.

Concernant la première catégorie, plusieurs éléments sont consommateurs de matières premières et producteurs de déchets, par exemple la restauration (alimentation et boisson) qui génère par ailleurs des déchets d'emballages et biodéchets. Inhérents à l'accueil d'une manifestation sportive, les décors (notamment les bâches et les moquettes), les espaces de showcasing⁵⁵, la signalétique et les supports de communication sont bien souvent à usage unique. Ils sont millésimés, pas réutilisables, peu recyclables, tout comme le merchandising et les goodies. Le numérique, avec des centaines d'écrans et des kilomètres de câbles sur les grands événements sportifs internationaux a également un fort impact, bien que le matériel soit réutilisable.

Pour le climat, entre 80 % et 90 % des gaz à effet de serre sont dus aux transports et au déplacement des personnes jusqu'au lieu de l'événement. Les compétitions internationales sont principalement desservies par l'avion, tandis que pour les événements nationaux, la voiture est largement utilisée. Viennent ensuite, comme facteurs d'impact, l'alimentation et le traitement des déchets.

Les manifestations sportives peuvent également engendrer une pression sur la biodiversité à travers les aménagements temporaires et l'alimentation contribuant à la déforestation importée⁵⁶.

Enfin, les activités des sponsors et des partenaires ne sont pas toujours intégrées dans les bilans, alors qu'ils ont de forts impacts environnementaux : utilisation accrue du plastique, déchets induits par les *goodies* et les (sur)emballages, etc.

Comment se déploie l'économie circulaire au sein de manifestations sportives ?

Des efforts sont réalisés par l'ensemble des organisateurs d'événements sportifs. Ils s'approprient volontiers les problématiques liées aux déchets, car elles sont matérielles et donc plus facilement appréhendables. Éviter un déchet, c'est éviter d'avoir à le collecter, le trier, le traiter avec les coûts associés.

L'économie de la fonctionnalité et du partage se développe ainsi de plus en plus, par exemple par la vente de l'usage de matériel de sport⁵⁷ ou la mutualisation de matériel événementiel. Les politiques d'achat responsable (approvisionnement durable) deviennent également un élément structurant des événements circulaires. Paris 2024 dispose, par exemple, d'un plan de management des ressources.

Des solutions techniques émergent, comme l'impression à l'eau sur goudron pour la signalétique, la projection vidéo sur bâche blanche, etc. Bien souvent, le réemploi du matériel événementiel est tenté, mais certaines habitudes ont la vie dure : c'est le cas, pour l'habillage de l'événement, du recours à des moquettes et des bâches souvent millésimées et sur-mesure. L'image de marque de l'événement est toujours présente et il reste difficile d'utiliser des supports de communication neutres sans nuire à la visibilité de l'événement.

Au-delà de leur responsabilité environnementale, les organisateurs d'événements sportifs ont aussi un rôle déterminant à jouer dans le changement des mentalités. Le potentiel de transfert des comportements est important, d'un endroit à un autre contribuant ainsi à la diffusion des bonnes pratiques.

Quelles tendances observez-vous ?

Il y a aujourd'hui une prise de conscience et une accélération des engagements avec une recherche de solutions. Paris 2024 participe à cette dynamique qui est observable dans une grande partie des secteurs d'activités de la société.

Deux freins ont néanmoins tendance à perdurer. D'une part, les habitudes des spectateurs, des sportifs et des équipes organisatrices (surconsommation, achats de mauvaise qualité, etc.) ralentissent les avancées. D'autre part, le poids des modèles économiques de chaque événement bloque les décideurs, par crainte de pertes financières (liées à une potentielle baisse des ventes de produits dérivés, aux attentes des sponsors n'ayant pas encore pris en compte ces impacts environnementaux dans leurs modèles d'affaires, etc.).

Parallèlement, les citoyens ont de nouvelles attentes concernant le secteur sportif. 66 % des fans de sports se disent prêts à boycotter un événement jugé non responsable⁵⁸. Si les organisateurs ne prennent pas sérieusement en compte les enjeux environnementaux, ils s'exposent à un manque de public, de sponsors et de talents. Les événements qui n'intègrent pas la durabilité risquent de disparaître à terme. Le Paris-Dakar a connu une perte d'attractivité, sans doute en partie pour cette raison. Les goodies sont encore acceptés par le public, mais le jour viendra où ils ne seront plus tolérés.

55. Petits espaces pour opération de sensibilisation, stands sur mesure.

56. La déforestation importée désigne « l'importation de matières premières ou de produits transformés dont la production a contribué, directement ou indirectement, à la déforestation, à la dégradation des forêts ou à la conversion d'écosystèmes naturels en dehors du territoire national ». Source : ministère de la Transition écologique (2018), « Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée 2018-2030 ».

57. Comme évoqué précédemment, Décaathlon a lancé un dispositif qui permet de louer un service en longue durée de matériel sportif (vélos, tente, canoë, etc.), en lieu et place l'achat du bien.

58. Euractiv (2021), « Deux tiers des fans de sports sont prêts à boycotter un événement sans engagement écologique ».



Ecotrail

- **Porteur** : Ecotrail
- **Structure juridique** : Société par actions simplifiée
- **Dates de création** : 2008



Objectifs du projet

- **Organiser une manifestation sportive éco-responsable**
- **Concevoir une course au plus proche de la nature dans un milieu urbain**



Point de départ et actions mises en place

L'Ecotrail de Paris est une course et un moyen de pratiquer le trail et de (re)découvrir la ville et la région tout en respectant l'environnement et en sensibilisant à l'impact environnemental de chacun. Chaque année à Paris, entre 10 000 et 12 000 coureurs se rassemblent pour parcourir des lieux emblématiques, culturels et naturels du territoire francilien. Afin de réduire les impacts environnementaux, la course a mis en place de nombreuses actions, qui se regroupent en quatre domaines : alimentation, eau, déchets, et mobilité.

Concernant l'alimentation, les organisateurs ont mis en place des ravitaillements « vrac », en utilisant du local, du bio et de saison. Après un long travail, les organisateurs sont parvenus à ce que 90 % des producteurs des ravitaillements soient locaux. 80 % du ravitaillement est considéré comme « raisonné » : des produits de saison et bio (pain, saucisson, fromage, bonbons au miel, pommes, compotes, jus de pomme, sirops, bière) et des produits revalorisés (1,1 tonne d'oranges sauvées du gaspillage alimentaire).

S'agissant des enjeux liés à l'eau, la course a pu raccorder de nombreux ravitaillements aux réseaux d'eau potable des collectivités, afin de limiter au maximum l'usage des bouteilles en plastique à usage unique. Les coureurs sont ainsi obligés d'apporter leur gourde.

Quant aux déchets, les organisateurs ont supprimé l'ensemble des *goodies* traditionnels, au profit de *goodies* alimentaires (produits publicitaires locaux, gourmands et consommables). Les invendus alimentaires sont donnés, à la fin de la course, à des associations et des restaurants. Les biodéchets sont également collectés et valorisés (812 kg en 2022).

Au sujet de la mobilité, l'événement cherche à être le plus local possible. Représentant 85 % des émissions de gaz à effet de serre de la course⁵⁹, la mobilité est le seul levier efficace pour réduire son impact et est donc le sujet prioritaire. Les organisateurs fournissent un ticket de transport en commun et mettent en place des navettes partagées pour se rendre sur les zones. La structure revendique 80 % de coureurs franciliens, dont seulement 12 % se rendent sur l'événement en voiture⁶⁰.

Ecotrail travaille aussi sur la sensibilisation des coureurs aux enjeux environnementaux, notamment en les incitant à adopter des pratiques sobres (par exemple, renoncement au tee-shirt *finisher*), aux gestes de tri, au réemploi de leur matériel de course et à la réalisation de bilans carbone individuels.

Enfin, les organisateurs de la course partagent une volonté de limiter le nombre de participants et font ainsi le choix de la frugalité, fondement essentiel de l'économie circulaire et du développement durable, par le renoncement à une perspective de croissance.

59. Le reste des gaz à effet de serre sont dues au matériel (11 %), à l'alimentation (2 %), au fret (1 %), aux déchets (0,4 %) et à l'énergie (0,04 %). Chiffres 2019.

60. Mesuré par un questionnaire lors du formulaire d'inscription à l'événement.



Étapes clés

- **2008** : Création de l'événement pour des traileurs amateurs qui souhaitent courir en nature en Île-de-France
- **2012** : Réalisation du premier bilan carbone (un second a suivi en 2019)
- **2017** : Signature de la charte des quinze engagements éco-responsables des organisateurs d'événements sportifs du ministère chargé des Sports et du WWF⁶¹
- **2020** : Renoncement aux *goodies*, au t-shirt *finisher* et aux médailles
- **2021** : Réengagement sur la deuxième version de la charte des quinze engagements éco-responsables



Retour d'expérience

CLÉS DE SUCCÈS

Une des principales clés de succès est de questionner le modèle de son événement dès l'amont : la manifestation sportive est-elle en phase avec les modèles de sobriété que les enjeux environnementaux et sociaux imposent ? Dès la création de la course, les organisateurs ont ainsi pensé une manifestation sportive éco-responsable et ont cherché à réduire les impacts sur l'environnement. Un autre facteur de succès est de confier la mission de l'éco-responsabilité et de l'économie circulaire à une personne dédiée à cette mission⁶².

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

La première difficulté est de convaincre les équipes que l'économie circulaire, et plus largement l'éco-responsabilité de l'événement, sont importantes, notamment les personnes en charge des achats. Un autre défi a résidé dans l'acceptation des changements par les participants. Les organisateurs ont dû faire face à certaines critiques, de la part des coureurs, en raison de la suppression des *goodies*, des maillots *finisher* ou des médailles. Des efforts de communication sont réalisés pour surmonter cette difficulté.

Le chiffre clé

Zéro t-shirts *finisher*

Soit 12 000 t-shirts évités
sur l'édition 2022.

CONSEILS DE MISE EN ŒUVRE

- Se rapprocher et échanger avec les autres organisateurs d'événements sportifs du même type, car de nombreuses initiatives existent déjà (comme en témoigne Ecotrail⁶³), les solutions sont là, il suffit de reprendre les bonnes idées ;
- Avoir conscience des ordres de grandeur⁶⁴, afin de mieux comprendre les actions les plus bénéfiques pour l'environnement, que ce soit pour les enjeux liés au climat, aux ressources et aux déchets, et à la biodiversité.

61. Ministère chargé des Sports, WWF (2021), [La charte des 15 engagements éco-responsables des organisateurs d'événements à l'horizon 2024](#).

62. En l'occurrence, un accompagnement externe, par une personne en freelance, pour le cas d'Ecotrail.

63. Ecotrail a été à l'avant-garde des bonnes pratiques et participe aujourd'hui à leurs diffusions dans l'ensemble du monde sportif.

64. Un ordre de grandeur est un nombre qui représente de façon simplifiée mais approximative la mesure d'une grandeur physique.



Accompagnement

FINANCIER

La manifestation sportive a deux partenaires principaux (sponsors), à savoir la MAIF et Salomon.

OUTILS EMPLOYÉS

- La charte des 15 engagements éco-responsables des organisateurs d'événements à horizon 2024 permet de mettre en place la stratégie, de suivre une feuille de route commune à l'ensemble des événements sportifs ;
- Les rapports du Shift Project, notamment sur la décarbonation de la culture⁶⁵.

PARTENAIRES

La course est également soutenue par des partenaires officiels exerçant dans le secteur du sport (l Run), de la santé (Thuasne), de la boisson (SodaStream) ; des soutiens officiels (XRun, Eau de Paris, SEDIF ; et des partenaires institutionnels (l'Office national des forêts, le Conseil Régional d'Île-de-France, la Ville de Paris, le département des Yvelines).



Perspectives de développement

Une des principales perspectives de développement est d'engager et fédérer une communauté de sportifs à l'année par le biais d'une plateforme de sensibilisation et d'encouragement à relever des défis éco-responsables au quotidien. Un travail va également être mené sur l'approvisionnement en eau et en électricité. Pour les prochaines éditions, les organisateurs vont chercher à raccorder davantage de ravitaillements aux réseaux d'eau et d'électricité, afin d'éviter les camions-citernes et les générateurs qui sont encore utilisés.

Les organisateurs souhaitent également que les problématiques inhérentes à l'événementiel soient prises en compte par la mutualisation de certains produits, notamment les moquettes, pour accueillir l'arrivée des coureurs à la fin de la course. La course cherche aussi à tendre vers une alimentation plus végétarienne, afin de réduire ses impacts sur les ressources alimentaires et de réduire l'empreinte carbone des repas. Les organisateurs voudraient enfin s'ouvrir à de nouveaux partenariats, notamment dans les secteurs de l'énergie (pour trouver une alternative aux générateurs) et des mobilités (train ou vélo).

65. The Shift Project (2021), [Décarbonons la culture](#) !

CONTACTS

Justine BIROT

Responsable Développement durable
jbirot@ecotrailparis.com

Jérôme TOULOUSE

Coordinateur Global & Directeur de Course
jtoulouse@ecotrailparis.com
33 rue du Général Leclerc,
92130, Issy-les-Moulineaux
www.ecotrailparis.com



L'enceinte éphémère du Trocadéro

- **Porteur** : Ville de Paris, Secrétariat général (DGJOPGE)
- **Structure juridique** : Collectivité unique à statut particulier
- **Date de création** : 2019



Objectifs du projet

- **Proposer dans la capitale une enceinte éphémère mutualisée** permettant d'accueillir la retransmission et les animations liées aux nombreux grands événements sportifs internationaux
- **Préfigurer une zone de célébration éco-conçue** pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024
- **Mettre en place le premier événement avec « zéro bouteille plastique distribuée ou vendue »** géré par la Ville de Paris



Point de départ et actions mises en place

L'enceinte éphémère du Trocadéro est un lieu de manifestation et de célébration sportive mis en place par la Ville de Paris durant deux mois en été 2021. Le site événementiel temporaire a proposé et diffusé sept événements sportifs⁶⁶, organisés par différents Comités d'organisation, tous accueillis dans un stade éphémère éco-conçu et opéré par un unique prestataire délégué par la Ville de Paris.

Trois ans avant l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, la collectivité affiche de fortes ambitions environnementales vis-à-vis de l'événementiel sportif. La Ville de Paris a d'abord opéré des travaux préparatoires sur le site, permettant à cet espace public d'accueillir des événements plus vertueux dans la perspective du projet de zone de célébrations à l'été 2024 : augmentation de la puissance du réseau d'énergie pour éviter le recours à des groupes électrogènes temporaires, travaux de raccordement en eau potable, etc.

Dans ce lieu, aucune bouteille, emballage individuel ou *goodies* en plastique n'était toléré afin d'inscrire des événements dans l'ambition municipale consis-

tant à sortir Paris du plastique à usage unique à l'horizon 2024⁶⁷. Pour ce faire, 8 points d'eau supplémentaires ont été installés dans l'espace public, à disposition du public, en partenariat avec Eau de Paris. Un système de gobelets réutilisables consignés à hauteur de 1 euro et non millésimés complétait l'initiative, permettant ainsi d'éviter 225 000 à 425 000 gobelets en plastique. Le taux de retour a été estimé à 89 %.

La Ville de Paris a loué la quasi-totalité du matériel utilisé (en particulier du mobilier), permettant de réduire considérablement les déchets lors du démontage de la structure éphémère. La Ville s'était finalement fixée pour objectif de valoriser au minimum 50 % des déchets résiduels émis grâce à des *nudges*⁶⁸ et des messages de sensibilisation installés à destination du grand public.

En complément, une forte politique de réemploi du matériel acheté a permis d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre (bois, canisse, bâche, modules de skate, végétaux en bac).



Étapes clés

- **Juin 2019** : Validation du concept « enceinte éphémère »
- **14 juin – 6 juillet 2021** : Montage du site, et notamment du dispositif eau (rampes et fontaines)
- **16 juillet – 12 septembre 2021** : Exploitation du site, accueil de 7 événements dans une seule et même structure
- **13 septembre – fin septembre 2021** : Démontage avec opérations de réemploi/réutilisation et collecte des données pour la réalisation du bilan carbone de l'événement



Retour d'expérience

CLÉS DE SUCCÈS

La planification en amont et le report d'un an de l'opération à cause de la Covid ont permis d'optimiser les actions et démarches éco-responsables mises en place durant l'exploitation ou la phase de démontage. L'identification et l'implication de responsables RSE pour porter la démarche dans les directions de la Ville de Paris concernées par l'événement ont été fondamentales pour la réussite de ce dernier. L'investissement financier et humain consenti par la Ville pour contribuer au développement de bonnes pratiques et à leur pérennisation est également une clé de succès. Cet investissement n'a pas engendré de surcoût, certaines dépenses étant comptabilisées comme des investissements réutilisables (par exemple, le dispositif de luminothérapie pour préserver les ifs).

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Un tel projet requiert un grand nombre de partenaires à coordonner ; le contrôle ou le suivi régulier dans la durée des actions entreprises par les acteurs et la traçabilité des données peuvent ainsi s'avérer complexe. Cela peut entraver la précision du rapport d'évaluation et du bilan carbone, indicateurs fondamentaux pour l'identification des pistes d'amélioration.

Le chiffre clé

Zéro bouteille plastique

distribuée ou vendue lors de l'événement.

IMPACTS POUR LA STRUCTURE

L'événement a permis de conforter la coordination avec les autres directions de la Ville de Paris impliquées dans le projet des Jeux et de bénéficier d'un retour d'expérience et de données comparatives en vue de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024.

CONSEILS DE MISE EN ŒUVRE

Il est conseillé d'anticiper et de partager les dispositifs avec l'ensemble des acteurs impliqués (des donneurs d'ordre aux équipes de personnel ou bénévoles sur place), de s'assurer de leur bonne mise en œuvre à toutes les étapes du projet et de mettre en place les moyens pour évaluer les performances.

66. Championnat du monde de streetball ; Live des Jeux olympiques de Tokyo ; Événement international de skateboard ; Week-end d'initiation sportive ; Journée d'initiation au tir à l'arc ; Live des Jeux paralympiques de Tokyo ; Championnat d'Europe de basket 3 contre 3.

67. Mesure du programme héritage Transformations Olympiques.

68. Un *nudge* est une petite intervention dans l'environnement qui modifie les mécanismes du choix, c'est-à-dire le comportement des gens, pour les influencer de manière ludique (ou à travers de la « *gamification* ») dans un sens qui correspondrait mieux à leur propre intérêt ou à l'intérêt général.



Accompagnement

OUTILS EMPLOYÉS

- La charte des 15 engagements éco-responsables des organisateurs d'événements sportifs⁶⁹ ;
- La charte pour des événements éco-responsables à Paris⁷⁰ ;
- Le guide pratique « Sortir du plastique à usage unique à Paris » élaboré en 2021 par Circulab⁷¹.

PARTENAIRES

- L'association « Les connexions », spécialisée dans l'éco-logistique du déchet événementiel, a participé au réemploi d'une partie des matériaux achetés lors de l'événement ;
- Les Canaux ont accompagné la Ville de Paris pour l'approvisionnement via les structures de l'ESS ;
- Bilum, société francilienne d'*upcycling* produisant des sacs et accessoires, s'est chargé du surcyclage des bâches utilisées à l'occasion, pour fabriquer une série test de sacs de sport éco-conçus ;
- La société Eau de Paris s'est chargée des travaux de raccordement, de contrôles sanitaires.



Perspectives de développement

Dans le cadre des JOP, les actions suivantes seront mises en œuvre : amélioration de la visibilité des fontaines à eau, spécification de leur gratuité, anticipation de leur désinfection⁷², mise à disposition d'un contenant en buvette, sensibilisation en anglais, installation de plus d'espaces végétalisés et d'ombre, amélioration de la traçabilité des volumes de déchets recyclés collectés en événement, etc. Suite aux Jeux, les retours d'expérience seront repris par le ministère chargé des Sports, afin de les diffuser au plus grand nombre.

69. Ministère chargé des Sports, WWF (2021), [La charte des 15 engagements éco-responsables des organisateurs d'événements à l'horizon 2024](#).
70. Mairie de Paris (2018), [Charte pour des événements écoresponsables à Paris](#).
71. Ville de Paris, Circulab (2021), [Sortir du plastique à usage unique à Paris](#).
72. Anticipation dans la phase de montage des implantations des fontaines au regard du délai nécessaire au contrôle sanitaire de la qualité de l'eau.

CONTACT

Lucie LE GALL

Responsable Planification stratégique
et Durabilité, Délégation Générale
aux Jeux Olympiques et Paralympiques
et aux Grands Événements
lucie.legall@paris.fr



Rolex Paris Masters

- **Porteur** : Fédération française de Tennis
- **Structure juridique** : Association d'utilité publique
- **Dates de création du tournoi** : 1986



Objectifs du projet

- **Organiser une manifestation sportive éco-responsable et économe en déchets**
- **Utiliser le sport comme moyen de sensibilisation aux enjeux environnementaux**



Point de départ et actions mises en place

Créé en 1986, le Masters de Paris-Bercy, devenu Rolex Paris Masters en 2017, est le plus important tournoi de tennis *indoor* du monde. Il réunit chaque année environ 150 000 spectateurs⁷³ au Palais omnisports de Paris-Bercy (Accor Arena), lieu certifié ISO 20121.

Pour faire leur transition vers une économie circulaire, les organisateurs ont supprimé la distribution gratuite des contenants plastiques à usage unique, devenant ainsi le premier tournoi à se mettre en conformité avec les dispositions de la loi AGECC.

D'un côté, des gourdes ont été distribuées aux joueurs, médias et staff. Grâce à leur marquage générique et non millésimé, elles sont réutilisées à l'occasion d'autres événements. Les joueurs sont incités à les rendre à la fin du tournoi. Pour chaque gourde rendue, un don est fait à l'association Sport dans la Ville⁷⁴. D'autre part, des points d'eau (fontaines ou bonbonnes) ont été installés sur les courts, les zones de circulation et les locaux professionnels. Au total, 49 fontaines et 510 bonbonnes d'eau embouteillées en circuit court (dans l'Oise) ont été déployées.

Lors de l'édition 2021, cette démarche a permis de réduire de 97 %⁷⁵ les déchets plastiques de bouteilles à usage unique produits par l'organisation interne (joueurs, médias, officiels, etc.). Les déchets restants correspondent au plastique issu des grandes bonbonnes d'eau, qui sont néanmoins consignées et

réutilisables vingt fois.

Les organisateurs ont joué sur le volet « alimentation » du tournoi en s'approvisionnant de manière plus durable. Le lieu d'accueil propose ainsi une « offre de restauration saine et saisonnière, produite sur place via des achats en circuits courts »⁷⁶, respectueuse de la charte alimentaire durable préparée par les organisateurs. Les produits sont ainsi majoritairement français⁷⁷ et une alternative végétarienne est systématiquement au menu.

Par ailleurs, pour lutter contre le gaspillage alimentaire, Rolex Paris Masters travaille avec Le Chaînon Manquant. L'association collecte les invendus de la veille et les redistribue à des centres d'hébergement, des épiceries solidaires, etc. Plus de 1 500 équivalents repas ont ainsi été distribués en 2021.

En 2022, un atelier de sensibilisation à l'environnement et à l'économie circulaire, via le jeu de la Fresque Écologique du Tennis, est mis en place. Il contient notamment des volets sur la consommation de matières premières (infrastructures et matériels sportifs), la production de déchets et le gaspillage alimentaire.

Les organisateurs travaillent finalement sur le réemploi et la fin de vie des balles du tournoi, en les redéployant dans les clubs, puis en les recyclant grâce à l'Opération Balle Jaune⁷⁸.

773. Eurosport (2021), [ROLEX PARIS MASTERS 2021](#).

74. Fédération française de tennis (2021), [Le Rolex Paris Masters à l'heure du développement durable](#).

75. Sauf pour certains produits, pour lesquels les habitudes ont la vie dure, notamment les bananes.

76. Accor Arena (2021), [Notre politique de développement durable](#).

77. Sauf pour certains produits, pour lesquels les habitudes ont la vie dure, notamment les bananes.

78. Voir p.20.



Étapes clés

- **1986** : Première édition de l'événement
- **2017** : Mise en place du partenariat avec Le Chaînon Manquant
- **2018** : Mise à disposition de gobelets réutilisables aux joueurs, aux médias et aux équipes organisatrices
- **2021** : Suppression de la distribution gratuite des bouteilles plastiques à usage unique, installation de fontaines à eau et distribution de gourdes pour les joueurs, les médias et les équipes en charge de l'organisation
- **2022** : Lancement de la Fresque Écologique du Tennis, présentée au public du Rolex Paris Masters

Retour d'expérience

CLÉS DE SUCCÈS

Une des clés de succès de l'opération est d'embarquer l'ensemble des équipes, des partenaires, des joueurs et des spectateurs dans la démarche, en veillant à avoir une communication transparente.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les règles anti-dopage du règlement international de l'ATP⁷⁹ ont pu freiner la transition vers une réduction du plastique, en imposant la mise à disposition d'un protocole avec des dispositions sanitaires strictes (bouteilles capsulées, etc.). Pour surmonter cette difficulté, les organisateurs ont créé un circuit de sécurisation des bonbonnes d'eau et du circuit de lavage des gourdes, validé par les équipes médicales, l'ATP et les services logistiques. Les bonbonnes en plastique transparent sont capsulées et des tests bactériologiques sont réalisés par des personnes agréées.

Le chiffre clé

97 %
de réduction du plastique
à usage unique

utilisé pour les organisateurs et les joueurs.

CONSEILS DE MISE EN ŒUVRE

- Intégrer le développement durable dans la stratégie de la structure organisatrice ;
- Mobiliser les partenaires, les sportifs et s'appuyer sur l'ensemble des parties prenantes.

79. Association of Tennis Professionals (Association des joueurs de tennis professionnels).



Accompagnement

OUTIL EMPLOYÉ

La Charte des 15 engagements éco-responsables des organisateurs d'événements à horizon 2024 a permis de mettre en place la stratégie et de suivre une feuille de route commune à l'ensemble des événements sportifs.

PARTENAIRES

Outre les sponsors de l'événement, les organisateurs sont accompagnés par :

- La Fondation GoodPlanet pour l'élaboration d'une charte alimentaire, utilisée pour

l'ensemble des événements organisés par la fédération ;

- Le Chaînon Manquant pour le don des invendus alimentaires ;
- Cyclope, pour l'installation de la station éphémère de vélos sécurisée ;
- Uzaje, entreprise spécialisée dans les solutions de réutilisation des emballages à grande échelle, pour le lavage des gourdes ;
- Lemon Tri pour le tri des bouteilles des spectateurs et des cannettes.



Perspectives de développement

Les organisateurs souhaiteraient remplacer les contenants alimentaires par des contenants lavables, donner une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'événement et le doter d'un plan vélo massif. La fédération aimerait aussi élargir la démarche de suppression du plastique à usage unique sur l'ensemble des événements sportifs organisés. Le déploiement de la Fresque Écologique du Tennis dans les territoires de la fédération est également prévu.

CONTACT

Viviane FRAISSE GROU-RADENEZ
Responsable RSE

Fédération Française de Tennis
2, avenue Gordon Bennett, Paris
www.rolexparismasters.com
vgrouadenez@fft.fr



Le Comité francilien de l'économie circulaire



Direction régionale et interdépartementale
de l'Équipement, de l'Aménagement
et des transports d'Île-de-France



Direction régionale et interdépartementale
de l'Économie, du Travail
et des Solidarités

